

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2395 - 27 juin 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Cheminots, intermittents et précaires

Gouvernement

et patronat

n'en ont pas fini

avec les grèves !



Afrique du Sud

La lutte victorieuse des mineurs

SOMMAIRE

Travailleurs en lutte

- p.4-5 ■ Après la grève à la SNCF
 ■ Ils n'en ont pas fini avec les cheminots
 ■ La grève en direct de nos correspondants
 ■ RATP

Leur société

- p.6 ■ Les intermittents toujours mobilisés
 ■ Ensemble contre les attaques
 ■ Contre l'expulsion d'une élève étrangère
- p.7 ■ Alstom - General Electric
 ■ Ecotaxe ou péage de transit
- p.11 ■ Projet de loi santé
 ■ CICE
 ■ BNP Paribas
 ■ APA
- p.12 ■ Cour des comptes
 ■ Tarifs EDF
 ■ Permis de conduire
- p.16 ■ UMP
 ■ L'émir du Qatar à Paris
 ■ Législative partielle de Valenciennes

Dans le monde

- p.8-9 ■ Irak : la guerre civile ; djihadisme et diplomatie française
 ■ Mauritanie : une dictature esclavagiste alliée de la France
 ■ Afrique du Sud : les mineurs font plier les trusts
 ■ Argentine : dans les griffes des fonds vautours

Il y a cent ans

- p.10 ■ Italie, juin 1914 : la semaine rouge d'Ancône

Dans les entreprises

- p.13 ■ Toyota - Onnaing
 ■ RATP Dev - Moulins
 ■ Chômage des travailleurs âgés
- p.14 ■ LCL
 ■ 3 Suisses - Croix
 ■ Faurecia - Méru
 ■ Faïencerie - Vitry-le-François
- p.15 ■ Centres hospitaliers spécialisés
 ■ CHU - Angers
 ■ Hôpital - Beauvais
 ■ CAF

Lutte Ouvrière ne sera plus distribuée dans les kiosques

À partir du 1^{er} juillet, *Lutte Ouvrière* ne sera plus distribuée dans les kiosques à journaux, comme elle l'était auparavant par la société de messagerie Presstalis. En effet celle-ci impose à partir de cette date un tarif prohibitif de distribution, destiné clairement à écarter les journaux à faible diffusion comme le nôtre. Les choix de Presstalis, fondés avant tout sur la recherche de la meilleure rentabilité, aboutissent ainsi à diminuer encore la diversité des opinions politiques pouvant s'exprimer dans le cadre de son réseau.

Lutte Ouvrière bien sûr n'en continuera pas moins à être diffusée par ses propres moyens, c'est-à-dire par le canal de ses militants ou par abonnements, en attendant peut-être de trouver d'autres possibilités de diffusion dans les kiosques. Nous invitons en tout cas tous ceux de nos lecteurs qui avaient l'habitude d'acheter notre hebdomadaire chez les marchands de journaux à s'abonner, ou bien à le demander à nos militants.

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

En deux ans de pouvoir, Hollande et son gouvernement ont poursuivi et amplifié la politique antiouvrière menée par Sarkozy. D'un côté il y a les milliards distribués au patronat, de l'autre les attaques incessantes contre les droits et le niveau de vie des travailleurs, tandis que le chômage continue à progresser. Le Medef commande, Hollande et Valls s'exécutent.

En démoralisant les classes laborieuses, cette politique a ouvert tout grand la porte aux courants réactionnaires, et en premier lieu au Front national qui, derrière sa démagogie, reste l'ennemi des travailleurs.

Dans cette situation, il est vital que s'affirme un courant se plaçant résolument dans le camp des travailleurs et défendant un programme de lutte, pour qu'ils ne fassent plus les frais d'un système capitaliste en faillite.

Dès le lundi 30 juin, les militants de Lutte Ouvrière seront comme chaque été sur les routes, allant de ville en ville à la rencontre des travailleurs, pour discuter avec eux de ce programme et de la nécessité d'une riposte.

Vous trouverez ci-dessous leurs premières étapes.



• Aquitaine

Lundi 30 juin :

Bordeaux Mériadeck

Mardi 1^{er} juillet :

Libourne

Mercredi 2 juillet :

Bordeaux Grand-Parc

Jeudi 3 juillet :

Mérignac

Vendredi 4 juillet :

Langon

Samedi 5 juillet :

Bègles

• Vosges – Franche-Comté

Lundi 30 juin :

Épinal

Mardi 1^{er} juillet :

Saint-Dié

Mercredi 2 juillet :

Vesoul

Jeudi 3 juillet :

Belfort

Vendredi 4 juillet :

Pontarlier

Samedi 5 juillet :

Besançon

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal juin 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Le gouvernement n'en a pas fini avec les grèves

Après onze jours de grève, et face à un gouvernement décidé à passer en force, les cheminots ont commencé à reprendre le travail. Mais ils continuent de dénoncer, à juste titre, la réforme ferroviaire qui devait être adoptée mardi 24 juin à l'Assemblée nationale.

Les députés du PS devraient la voter comme un seul homme. Ils prétendent même avoir «entendu» les cheminots, en adoptant les quelques amendements des députés d'Europe écologie-les Verts et du Front de gauche.

Ces derniers, à moitié dans l'opposition, ont affirmé que, grâce à eux, la réforme est devenue meilleure et que les cheminots ont des garanties. Qu'ils votent pour ou contre n'y change rien: ils ont déjà apporté leur soutien au gouvernement.

Celui-ci pourrait même trouver des voix jusque dans les rangs de la droite. Autant dire que le vote de cette réforme sera une formalité.

Mais Hollande ne l'emportera pas au paradis. Face aux grévistes, le gouvernement s'est montré aussi dur qu'aurait pu l'être un gouvernement de droite. Aussi calomnieux et antiouvrier qu'il est servile et favorable au patronat.

Avec les cheminots, le gouvernement a refusé toute négociation, traitant les grévistes de privilégiés et d'irresponsables. Que l'on compare son attitude à celle qu'il a eue au même moment vis-à-vis de Bouygues, vrai privilégié s'il en est. Après un week-end de négociation sur le prix d'achat par l'État de ses actions dans Alstom, le gouvernement lui propose un pont d'or.

Bouygues va encaisser plusieurs milliards d'argent public, alors même qu'il supprime 1 500 postes dans la téléphonie. Mais personne ne dira de lui qu'il «coûte cher à la collectivité» ou qu'il prend la population «en otage»! Il n'y aura pas contre Bouygues le déchaînement médiatique qu'il y a eu contre les cheminots.

Les stars de la télévision ont feint ne pas comprendre les motifs de la grève des cheminots. Mais ils se sont bien gardés de leur donner la parole! Et, du haut de leurs 10 000 à 20 000 euros mensuels, ils ne se sont pas gênés pour faire la leçon à des travailleurs payés dix fois moins.

Dans cette grève, les grands médias comme le gouvernement sont apparus pour ce qu'ils sont: la voix de leur maître, la voix du grand patronat, hostile et hargneuse contre tous ceux qui contestent leur système.

La grève des cheminots les a enragés? Oui, et c'est à l'honneur des grévistes qui ne se sont pas laissés impressionner. Envers et contre tout, les cheminots ont fait valoir leurs droits de travailleurs. Ils ont affirmé qu'ils n'étaient pas corvéables à merci et qu'ils n'accepteraient pas que l'on touche à leurs salaires ou à leurs repos. Ils peuvent en être fiers.

La tête haute, ils ont rappelé à tous les travailleurs cette vieille leçon: «Qui ne se bat pas est sûr de perdre». Le rapport de force n'a pas suffi à faire reculer le gouvernement, mais ils ont choisi le seul moyen pour peser sur sa politique: les manifestations et la grève. Leur combativité force le respect.

Quant au gouvernement, il n'en a pas fini avec les cheminots. Comme il n'en a pas fini avec les travailleurs dans leur ensemble. Les cheminots ont été le premier gros contingent à se battre cette année. Dans le spectacle, les intermittents continuent leur combat. Mais il y en aura encore d'autres, car ni le patronat ni le gouvernement ne nous laissent d'autre choix.

Dans le privé, on ne parle pas de «réforme» mais de «plans de compétitivité». À La Poste, on parle de «réorganisation», dans les hôpitaux de «restructuration», dans les collectivités locales de coupes budgétaires, avec les mêmes reculs sur les conditions de travail, l'emploi et les salaires.

Qu'on soit cheminot, ouvrier ou employé, on ne peut pas accepter que sa vie soit fichue en l'air pour une minorité richissime. On ne peut pas accepter de sacrifier l'avenir de ses enfants pour que la dette soit payée aux banquiers, alors même qu'ils menacent toute l'économie par leurs spéculations.

Si l'on ne veut pas se résigner au chômage de masse, à la généralisation du smic ou du RSA, il n'y aura pas d'autre choix que se battre. Mais cette lutte, il faudra la mener ensemble. Il faudra trouver le chemin d'une lutte réunissant les salariés du privé et ceux du public, ceux en CDI et ceux en CDD ou intérimaires.

Dans cette jungle qu'est la société capitaliste, on ne se fait respecter qu'en montrant sa force, et la force des travailleurs est intacte. Elle réside dans le fait que rien ne peut se faire, les voitures ne peuvent être fabriquées, les spectacles ne peuvent se tenir et les trains circuler sans que les travailleurs le veuillent. S'ils en prennent pleinement conscience, ils peuvent utiliser cette force pour imposer leurs exigences vitales.

• Baisse d'impôts

La paille et la poutre

Lors de l'examen du budget rectificatif 2014 par l'Assemblée, commencé lundi 23 juin, les députés socialistes ont pris soin de mettre en avant le vote d'une baisse des impôts sur le revenu. Elle devrait toucher selon eux 3,7 millions de foyers fiscaux, dont 1,9 seraient totalement exonérés.

Les chiffres annoncés sont ronflants, et les baisses vont sans doute soulager un peu l'angoisse de centaines de milliers de familles qui se sont retrouvées imposables ces dernières années sans pour autant avoir gagné plus, du simple fait du gel du barème des impôts

depuis 2012. En réalité, ce ne sera qu'un retour à la situation antérieure pour des millions de travailleurs qui, encore récemment, ne payaient pas d'impôt sur le revenu du fait de la faiblesse de leurs salaires ou pensions.

Mais la réduction annoncée

va rester des plus modestes. Il faudra gagner moins de 1,1 fois le smic pour en bénéficier, à peine de quoi vivre. Même une mesure comme la suppression pour un an du gel des aides au logement n'a été acceptée par le gouvernement qu'à condition d'être compensée par d'autres économies.

Il en faudra beaucoup plus pour faire oublier toutes les hausses d'impôts mises en place par les gouvernements, ne serait-ce que depuis l'arrivée

de Hollande à la présidence: baisse du plafond du quotient familial, intégration dans le revenu de la part patronale de la complémentaire santé, taxe sur les retraités pour financer le plan d'autonomie, fiscalisation de la majoration de pensions de retraite pour les parents de famille nombreuse; et surtout la hausse de la TVA, qui représente à elle seule près de 5 milliards de taxes supplémentaires.

Au total, la baisse de

l'impôt sur le revenu ne devrait réduire les rentrées dans les caisses de l'État que d'à peine plus d'un milliard. Au même moment, le patronat touchera 50 milliards d'euros de cadeaux supplémentaires, entre le CICE et le pacte de responsabilité. Et, dans le même temps, les 50 milliards d'économies prévues dans le budget de l'État feront disparaître autant de moyens pour les services publics.

Gilles BOTI

Après la grève à la SNCF

Mardi 24 juin, des grévistes manifestaient encore aux abords de l'Assemblée nationale, alors que les députés du PS, les Verts et une partie de la droite votaient une réforme rejetée par tous les cheminots. Durant deux semaines, une large majorité de cheminots ont participé à la grève, totalement ou partiellement. Les assemblées de grévistes ont longtemps conservé la même affluence et les manifestations, à Paris ou

en province, ont regroupé des milliers de cheminots. La presse, toujours hargneuse, a attribué la décre de mouvement aux concessions faites par le gouvernement sur la réforme. Il s'agit là d'un mensonge. Le gouvernement n'a fait aucune concession, ni sur l'éclatement de la SNCF en trois entreprises, ni sur la démolition de la réglementation du travail. Les amendements adoptés n'étaient que de l'enfumage, comme

disent les cheminots, habitués aux fumigènes.

Le fait que Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT, y ait vu des avancées, montre seulement dans quel camp il se situe : du côté du gouvernement, pour faire pression sur les grévistes.

Si, au terme de cette grève, il y a bien sûr la déception de n'avoir pas gagné, le sentiment dominant était plutôt à la fierté d'avoir relevé la tête, d'avoir mené un combat difficile mais indispensable, et qui n'est certainement pas terminé.

Ils n'en ont pas fini avec les cheminots

Cet éditorial a été publié dans tous les secteurs de la SNCF où paraissent régulièrement des bulletins Lutte Ouvrière

Malgré la grève, malgré l'opposition massive des cheminots, le gouvernement a donc choisi de faire passer en force sa « réforme ferroviaire », qui supprime la réglementation du travail à la SNCF et prépare la privatisation du transport voyageurs.

Ce gouvernement, qui a cédé à toutes les revendications du patronat, qui ne s'est opposé à aucun licenciement, même quand les fermetures d'usines dévastaient des départements et des régions entières, comme à PSA Aulnay ou à Florange, n'a rien voulu céder aux cheminots. Avec tous les privilèges de ce pays, il s'est élevé contre la grève qui, à ses yeux, n'avait pas de raison d'être.

C'était ne pas vouloir entendre nos revendications, se moquer du manque criant de personnel, de nos conditions de travail dégradées, des salaires qui n'augmentent pas et de la crainte justifiée que nous avions que la réforme détériore encore notre situation. C'était ne pas vouloir entendre les raisons du ras-le-bol, de la colère ; une colère qui ne s'est pas apaisée avec la fin de la grève, loin s'en faut.

Eh bien, malgré toute cette hargne et les mensonges qui la justifiaient, les cheminots ont tenu tête, donnant au passage un cinglant démenti aux propos d'un Sarkozy qui, il y a peu de temps, ironisait sur le fait que maintenant, « quand les cheminots font grève, personne ne s'en rend compte ».

Cette grève, personne ne pouvait l'ignorer. Elle a été importante, au-delà même de la SNCF. C'est la première fois, depuis plus de deux ans

que le gouvernement socialiste est en place, qu'à l'échelle du pays un secteur important du monde du travail, c'est-à-dire plusieurs dizaines de milliers de salariés, se dressent contre lui, rencontrant pour le moins la compréhension d'une large partie des usagers, que le mouvement gênait pourtant.

Pour autant, notre mouvement n'a pas été victorieux. La responsabilité n'en revient pas aux cheminots, qui ont répondu présents dans leur grande majorité. Elle n'incombe pas non plus aux militants syndicaux, qui ont été les fers de lance de la grève et sans la présence desquels le mouvement n'aurait pas eu lieu.

Le point faible de notre mouvement a été à sa direction et les limites dans lesquelles les confédérations syndicales l'ont enfermé.

Notre lutte aurait pu avoir le soutien d'autres catégories de travailleurs, et peut-être même s'étendre. C'est en tout cas ce que craignait Hollande quand, répondant à un journaliste, il a déclaré : « *Le mouvement ne fédère pas les Français. Leurs revendications ne pourront pas en rejoindre d'autres.* » Bel aveu de la crainte que la grève fasse tache d'huile.

C'est cette voie que les directions syndicales n'ont jamais voulu donner à la grève. Elles ont choisi d'en limiter les objectifs au seul retrait de la réforme, voire de revendiquer une autre réforme. Ce n'était pas le meilleur moyen de nous faire comprendre, de montrer aux autres travailleurs qu'ils pouvaient se retrouver dans nos revendications qui, outre le refus de la réforme, sont :

les embauches, l'amélioration des conditions de travail, des salaires plus importants. Ce sont bien là les exigences à opposer aux attaques contre nos conditions d'existence. Elles sont celles de tous les travailleurs, confrontés aux mêmes attaques que les cheminots.

Poser clairement ces objectifs à la grève était nécessaire pour qu'un nombre plus grand de travailleurs identifient leurs intérêts aux nôtres. C'était la meilleure façon de combattre la propagande anti-cheminots du gouvernement et des médias.

Ce n'est pas le choix qu'ont fait les confédérations syndicales. Et on a même vu Thierry Le Paon, le dirigeant de la CGT, participer à l'enfumage du gouvernement en prétendant que les amendements totalement symboliques votés par le PS à l'Assemblée constituaient des avancées susceptibles de mettre fin à la grève.

Les grévistes, tous les militants qui ont préparé, organisé la grève, convaincu autour d'eux, méritaient bien mieux que la revendication étriquée et catégorielle que leur proposaient les directions syndicales.

Il faudra se souvenir de tout cela lors de nos mobilisations à venir : mobilisations qui viendront peut-être vite, dès que le gouvernement et les patrons du rail voudront nous imposer une convention collective qui s'en prendra à nos droits, à l'emploi, à nos conditions de travail, à nos salaires.

« *Tous ensemble, tous ensemble* » était le slogan de précédentes grèves. Il devra le redevenir.

La grève en direct



Lyon

Dans la région de Lyon, la grève a continué à être largement suivie jusqu'au vendredi 20 juin, jour où les responsables syndicaux, SUD-rail et CGT, ont proposé la suspension de la grève. Cela n'a pas empêché trois assemblées générales sur dix-huit de voter la reconduction jusqu'au samedi 21, et même jusqu'au lundi 23 juin.

Dans la dernière semaine de grève, les propos haineux du gouvernement à l'égard des cheminots ont renforcé la détermination des grévistes. Face aux mensonges des médias, les cheminots sont allés envahir les locaux de France 3. À défaut de commentaires objectifs sur leur grève, ils ont pu arracher quelques minutes d'interview d'un représentant de l'intersyndicale. Le lendemain, ils remettaient cela devant le siège du Progrès, le journal local, qui s'est senti obligé de publier enfin un article plus correct.

Le point d'orgue de la semaine a été une manifestation régionale, le jeudi 19, qui s'est terminée devant le conseil régional de Rhône-Alpes, où quelque 700 cheminots et des délégations syndicales de certaines entreprises lyonnaises ont appris que l'exécutif de la région approuvait chaudement la réforme.

Après huit ou neuf jours de grève, face à l'intransigeance du gouvernement, de nombreux grévistes discutaient des perspectives qui s'offraient à eux. Pour certains, la reprise était à l'ordre du jour. C'était évident au Technicentre d'Oullins et palpable dans d'autres secteurs. Mais d'autres grévistes, surtout après la manifestation réussie de la veille, envisageaient de passer le week-end et de reconduire jusqu'au lundi, voire au mardi 24 juin, jour du vote solennel à l'Assemblée. Ils voulaient montrer par là qu'ils n'étaient ni défaits ni démoralisés.

Cette discussion a eu lieu librement dans les assemblées

de syndiqués CGT, où de fortes minorités ont voté pour la poursuite. Le secteur régional de la CGT avait pourtant diffusé son journal quotidien de la grève annonçant par avance sa fin. La discussion fut plus tendue dans certaines assemblées de grévistes, où des responsables de la CGT exigeaient une discipline de vote de leurs syndiqués, que tous ne respectèrent pas. À la Part-Dieu, la reconduction fut votée par 31 voix contre 27. À Saint-Étienne, c'est au contraire la reprise qui fut votée mais par seulement 62 voix contre 59, avec plus de 30 abstentions.

La grève terminée, les cheminots sont fiers de s'être opposés à ce gouvernement pour lequel beaucoup avaient voté et qui a montré son vrai visage antiouvrier.

Nantes

La grève contre le projet de réforme ferroviaire s'est installée au fil des jours, avec des taux de participation élevés dans certains services, comme à la traction, au contrôle, au matériel ou au tram-train.

Même si la reprise a été votée le vendredi 20 juin à l'issue de la traditionnelle assemblée interservices, « place de la lutte » en gare de Nantes, à une large majorité (151 pour et 22 contre), elle s'est faite avec la fierté d'avoir tenu tête au gouvernement et à la direction SNCF.

Même si les questions de l'embauche, des conditions de travail et de salaire n'étaient pas les objectifs donnés au mouvement par les directions syndicales, elles ont été posées à Nantes. Par deux fois, les grévistes ont interpellé leur direction régionale sur ces sujets, disant leur ras-le-bol de travailler toujours plus pour gagner moins, dans des conditions qui vont encore s'aggraver avec la réforme. La direction a finalement annoncé le 23 juin l'embauche de six CDD en CDI, un petit recul tout de même,

de nos correspondants

à mettre sur le compte de la grève.

Pendant les neuf jours de grève et lors des différentes actions menées, ce qui a surtout marqué a été la présence de jeunes récemment embauchés, qui se sont montrés actifs et combatifs dans ce qui était pour eux une première grève.

La grève a aussi fait réfléchir sur le rôle du Parlement, où une poignée de députés peuvent décider de l'avenir de dizaines de milliers de cheminots. Comme l'a exprimé un cheminot, «*la véritable démocratie, c'est nous, les travailleurs en grève, nous qui faisons tout fonctionner dans cette société*».

Le travail a repris avec le sentiment de s'être fait respecter et que, de ce fait, les neuf jours de grève ont servi.

Rennes

En Bretagne, chaque jour entre 500 et 290 cheminots se sont rassemblés, à Rennes, Quimper, Brest, Saint-Brieuc, mais aussi à Lorient, Auray, Morlaix et Saint-Malo.

Contrairement à ce qu'ont prétendu la direction et le gouvernement, la contestation a entraîné, à un moment ou à un autre, une majorité des cheminots de l'Exécution. Contrairement au fiel qu'ont répandu les médias, ils ont pu vérifier qu'une grande partie des usagers, souvent des travailleurs, les soutenaient.

Se retrouver aux piquets de grève et aux repas collectifs où se mélangeaient les différents services, participer aux tournées de chantiers, cela a renforcé les liens. Ce sentiment de cohésion, né de ces dix journées passées au coude à coude, tout comme les moments fraternels passés à discuter, cela, le patron ne pourra pas l'enlever aux cheminots, et cela nous servira pour les combats futurs !

Tours - Saint-Pierre-des-Corps

Au cours de la seconde semaine de grève, 150 grévistes sont allés en manifestation le 18 juin à la permanence du Parti socialiste. Le lendemain, les grévistes des deux assemblées générales, aussi nombreux que la veille, se sont donné rendez-vous en gare de Saint-Pierre-des-Corps pour manifester et se faire voir des usagers. Ensuite, toujours en cortège, ils ont traversé les bureaux de l'Infra log et l'Infra pôle tout en dialoguant avec les non-grévistes. Puis ils ont manifesté dans les

ateliers du Technicentre, où travaillent près de 1 000 cheminots, les militants grévistes du site servant de guides. Ainsi, la plupart des autres manifestants ont découvert cet établissement et les ouvriers qui y réparent le matériel roulant. Ils ont pu y discuter, même s'ils n'ont pas pu convaincre les ouvriers qui avaient repris le travail de se remettre en grève.

À cette occasion, les cheminots se sont convaincus de l'utilité de rompre avec les habitudes syndicales de se plier aux découpages de la SNCF en établissements. Dans les luttes futures, ceux-là sauront retrouver le chemin du Technicentre.

Paris Austerlitz

Même si la grève se terminait dans la plupart des secteurs le jeudi 19 juin au soir, les grévistes de tous les services de la gare d'Austerlitz avaient envie de continuer, tout en se sachant minoritaires.

Vendredi 20 juin, la reconduction jusqu'à lundi 23 s'est donc faite à 75 pour, 7 absentes et 0 contre. En tout début de semaine, il y avait encore 67 présents à l'assemblée, qui ont reconduit la grève jusqu'au mardi, avec comme objectif de se retrouver une fois encore en manifestation aux Invalides pour dire le refus de la réforme ferroviaire, alors même que celle-ci serait votée quelques centaines de mètres plus loin, à l'Assemblée. Les derniers grévistes entendaient dire aussi qu'ils en avaient assez de toutes les dégradations qu'ils constatent depuis des années concernant leurs conditions de travail. Les derniers grévistes n'ont repris le travail que le mercredi 25 juin.

Si pour le moment le gouvernement et la direction de la SNCF ne montrent aucun signe de faiblesse, bien des cheminots sont convaincus que leur grève rendra prudents leurs adversaires, au premier rang desquels se trouve le gouvernement.

La prochaine étape sera la modification de la réglementation du travail, avec la tentative de rallonger l'amplitude des journées de travail, d'aggraver les conditions du travail de nuit, de réduire le nombre de repos, de baisser les salaires en modifiant les modes de rémunération...

Les derniers grévistes sont convaincus que ceux qui ont repris le travail avant eux sont dans le même état d'esprit qu'eux. Autant dire que le gouvernement entendra encore parler des cheminots.



Dans un atelier du Technicentre de Tours

Paris Nord

Si l'assemblée générale du vendredi 20 juin avait rassemblé 140 grévistes à Paris gare du Nord, celles du lundi et du mardi suivants en regroupaient encore 70, alors que les médias annonçaient tout le week-end la fin de la grève.

Pour les grévistes présents, il n'était pas question de s'arrêter. La loi devant être votée le mardi 24, il était évident pour eux qu'il fallait continuer afin de se rendre encore une fois devant l'Assemblée nationale dire qu'ils ne voulaient pas de cette réforme. Même si chacun sentait bien que le mouvement se terminait et que la loi allait être votée, il était important de faire cette dernière démonstration.

Lundi 23, la majorité des présents ont donc voté la reconduction de la grève et appelé à une nouvelle assemblée générale le lendemain, puis à se rendre ensemble au rassemblement. La CGT n'y appelait pas, tout comme FO qui mettait comme préalable à sa participation l'unité syndicale.

Les grévistes savent qu'ils n'ont pas gagné, mais beaucoup sont fiers d'avoir fait cette grève et de pouvoir dire au gouvernement qu'il ne perd rien pour attendre.

Paris Saint-Lazare

Lundi 23 juin, alors que beaucoup de cheminots avaient repris le travail, il y avait encore cinquante grévistes à l'assemblée interservices de la gare Saint-Lazare, dont trente-huit qui ont voté la reconduction de la grève. Ils ne voulaient pas reprendre le jour du vote de la réforme. Ils ont tenu à continuer à se montrer et certains participeront aux rassemblements

prévus ce jour-là.

Un point bilan a été fait sur la grève. En commençant leur mouvement, les grévistes savaient que ce ne serait pas facile, mais ils ne voulaient pas accepter sans réagir. Ils ne voulaient pas que leurs conditions de vie et de travail soient dégradées par une réforme faite sur mesure pour que les patrons du privé puissent être accueillis au mieux dans le transport ferroviaire.

Plusieurs grévistes ont marqué leur attachement à toutes les revendications, qui ont

souvent été rappelées dans les assemblées et sur les tracts, à savoir leur opposition aux suppressions de postes, leur dénonciation des pressions de la hiérarchie et des fausses promesses de la direction, ainsi que leur volonté d'obtenir de meilleurs salaires.

Aucun des problèmes n'ayant cette fois-ci été résolu, les derniers grévistes ont commencé à parler de la prochaine grève, signe qu'à la reprise leur moral restait bon.

• RATP

Appel à la grève... pour le 26 juin

La CGT RATP a appelé à la grève le 26 juin, en fait pour les mêmes raisons que les cheminots. Le découpage envisagé entre d'un côté un opérateur « mobilité » et de l'autre un secteur « infrastructure » vise à préparer la mise en concurrence et l'introduction du privé. Les travailleurs de la RATP, à commencer par ceux des bus, secteur le premier concerné, peuvent craindre une aggravation de leurs conditions de travail.

Pourquoi, dans ces conditions, les syndicats n'ont-ils pas appelé les travailleurs du transport dans un même mouvement ? Au métro, la direction syndicale CGT a répondu à cette question en disant que chacun doit s'occuper de ses revendications, chez soi.

Aux autobus, le tract CGT appelant au 26 juin s'intitule *Pour une mobilisation de très haut niveau*. Il souligne à quel point les revendications sont les mêmes que celles des cheminots : «*Nous n'accepterons*

pas plus que les cheminots d'être mis en concurrence et qu'au nom de cette mise en concurrence on détruit nos conditions de travail ! »

Alors, pourquoi ne pas avoir avancé la date de mobilisation afin qu'elle coïncide avec la grève des cheminots ? Tout simplement parce que les directions syndicales ne le voulaient pas. D'ailleurs, à la manifestation interprofessionnelle du 19 juin appelée par les unions départementales d'Île-de-France et dont l'objectif était de soutenir les cheminots alors en grève, les dirigeants syndicaux de la RATP, comme d'autres, brillaient par leur absence.

Même avec une revendication aussi limitée que celle demandant le retrait de la réforme, voire une autre réforme, revendication qui se pose à la SNCF comme à la RATP, les directions syndicales ne veulent ouvrir aucune possibilité que les luttes des travailleurs se rejoignent.

Correspondant LO

Les intermittents toujours mobilisés

Le lundi 16 juin a marqué un temps fort de la mobilisation des intermittents du spectacle. La manifestation à Paris a rassemblé près de 10 000 personnes, rejointes par des cheminots mais aussi des postiers en grève.

De nombreux théâtres étaient en grève, et notamment la Comédie française. Malgré les pressions de certains directeurs, qui insistent sur le coût de la grève, celle-ci a été reconduite plusieurs jours par l'assemblée générale des grévistes. Pour beaucoup, c'était leur première grève, une grève qui touchait tous les métiers : artistes et techniciens, mais aussi éclairagistes, régisseurs, habilleuses, maquilleuses, coiffeurs, administratifs... Dans certains théâtres, les chefs d'équipe appelaient exprès des intermittents dont ils savaient qu'ils se déclareraient en grève ! Signe de la profondeur du mouvement, de nombreux intermittents du cinéma, de l'audiovisuel ou de la postproduction étaient présents aux manifestations, alors qu'ils sont moins précaires que d'autres métiers, et plutôt mieux payés.

À la Comédie française, ce sont les comédiens qui ont déclaré la grève, par solidarité avec le mouvement. Certains théâtres ont choisi de jouer, mais les intermittents y ont fait des prises de parole ou des diffusions de tracts pour informer le public des attaques dont ils sont la cible. Certains

intermittents, enfin, se sont invités dans des assemblées de cheminots pour les inviter à des actions communes.

Jeudi 19 juin, la grève continuait dans de nombreux théâtres, et un cortège nombreux et dynamique a rejoint la manifestation des cheminots de Montparnasse à Invalides. Trouvant la manifestation syndicale un peu courte, certains intermittents et cheminots ont improvisé une deuxième manifestation, qui les a menés au pied de la tour Eiffel, la police sur les talons.

Le soir même, droit dans ses bottes, Valls confirmait que la réforme de l'Unedic serait bien agréée par le gouvernement. Devant la menace de grève pendant la saison des festivals, il a cependant annoncé quelques aménagements, et notamment la tenue d'une table ronde avec tous les partenaires sociaux et, pour la première fois, la coordination des intermittents et précaires, particulièrement active dans le mouvement. Il a annoncé aussi la prise en charge du fameux délai de carence par l'État. Ce délai de carence, rappelons-le, ferait perdre un à trois mois d'indemnisation aux intermittents. C'est donc l'État qui prendrait en charge des allocations auparavant payées par l'Unedic, c'est-à-dire en partie par les patrons via les cotisations sociales.

Beaucoup ne sont pas dupes de ce qui est en fait un énième cadeau au patronat, déguisé en « main tendue » aux



Manifestation devant l'Hôtel de ville de Paris.

intermittents. Ainsi, vendredi 20 juin, 200 manifestants ont envahi Radiall, l'entreprise de Pierre Gattaz à Aubervilliers, avec l'idée de retenir le président du Medef. Celui-ci leur ayant faussé compagnie, ils ont démenagé ses meubles à Matignon. « Il en aura besoin là-bas, puisqu'il dirige l'action économique du gouvernement ! », disaient avec humour – et lucidité – les manifestants, avant d'être expulsés par la police.

Le week-end des 21 et 22 juin, le mouvement a semblé marquer le pas, sous l'effet des déclarations de Valls, mais aussi du tassement de la grève des cheminots. Mais les intermittents restent mobilisés. L'objectif est le festival d'Avignon, le 4 juillet, et les festivals de l'été.

Surtout, l'idée fait son chemin parmi les plus déterminés

qu'il va falloir approfondir le mouvement et l'élargir à l'ensemble des travailleurs, qui subissent les mêmes attaques qu'eux – comme en témoignent

les discussions qu'ils ont pu avoir avec les cheminots et les postiers en grève. Et la lutte continue !

Correspondant LO

Ensemble contre les attaques

Les intermittents du spectacle sont toujours mobilisés et des actions sont menées chaque jour, prenant des formes très diverses. Ainsi, lundi 23 juin au matin, une centaine d'entre eux sont partis à Roissy, le plus gros bassin d'emploi d'intérimaires de toute l'Île-de-France. Leur objectif était de sensibiliser et de mobiliser les intérimaires, les CDD des sous-traitants, les intermittents « hors spectacle ». En effet tous ces travailleurs précaires sont encore plus touchés par l'attaque du Medef, approuvée par la CFDT et FO et validée par le gouvernement.

Dans le spectacle, l'héritage de la grande grève de 2003, la lutte prolongée par la coordination jusqu'en 2006, une fédération CGT Spectacle assez combative et unitaire ont permis de relancer la mobilisation dès la renégociation de cet hiver. Mais, dans l'intérim, les travailleurs sont encore plus isolés, n'ayant souvent comme interlocuteur que leur chef d'agence, changeant régulièrement de collègues et très rarement syndiqués.

Le mouvement ne se veut pas corporatiste. Il veut rappeler qu'il est mobilisé contre l'assurance chômage et si possible veut porter la mobilisation au cœur des lieux d'intérim. La distribution simultanée de milliers de tracts en plusieurs endroits de Roissy, cantines, parkings, guichets, dans les bureaux mêmes de l'aéroport, a été fort utile et enrichissante. La conscience de la précarité existe à Roissy, où le CDD est la norme,

la sous-traitance l'habitude. Les travailleurs étaient donc très intéressés par les informations diffusées sur la réforme en cours d'agrément.

Au bout de deux heures, les 3 000 tracts épuisés, l'accès business class aux avions a été bloqué, générant un peu de panique chez les policiers de l'air et des frontières, pas habitués à être débordés dans la zone de contrôle des passagers où ils s'estiment tout-puissants. Puis, la photo prise et l'entrée des hommes d'affaires durablement condamnée, les intermittents sont repartis sous escorte policière prendre le RER vers Paris.

Arrivés à la station Parc-des-expositions à Villepinte, tout le monde est redescendu pour envahir simultanément les nombreuses agences d'intérim qui font face à la gare, à la rencontre des intérimaires pour une explication de la réforme, l'invitation à se syndiquer et à sortir de l'isolement, et une discussion avec le personnel. Une mise au point a eu lieu avec le DRH de CRIT, dont les méthodes semblent particulièrement dures, plus encore contre les délégués syndicaux.

Ce n'est qu'en fin d'après-midi que les intermittents sont repartis pour rejoindre l'assemblée générale du soir, avant la manifestation avec les cheminots du mardi 24 juin et la manifestation interprofessionnelle du jeudi 26, jour où le ministre du Travail prétend agréer l'accord. D'autres se préparent, car l'été risque d'être intense.

Correspondant LO

• Collège Saint-Barthélémy (Maine-et-Loire)

Contre l'expulsion d'une élève

Une jeune Anglaise scolarisée depuis deux ans au collège de Saint-Barthélémy, près d'Angers, est menacée d'expulsion alors qu'elle a fui son pays avec sa mère et sa sœur, suite aux agressions subies par sa famille pour raisons politiques (deux de ses frères ont disparu).

Quand ils ont appris qu'elle était menacée, ses professeurs et les enseignants du collège ont décidé de se battre contre cette décision. Depuis la mi-juin, ils multiplient les actions : démarches auprès de la préfecture, occupation du collège depuis le 17 juin, pique-nique de soutien au collège.

Lundi 23 juin, après un refus réitéré du préfet, ils ont fait grève et appelé tous leurs soutiens à manifester pour la première fois à la préfecture : « Le préfet campe sur sa position, nous campons sur notre opposition. » Plus de 200 personnes les ont entendus. Le 24 juin, ils visitent l'inspection académique. Ils comptent aussi en appeler au gouvernement « socialiste » pour qu'il respecte ses engagements et permette à cette élève en danger de poursuivre ses études ici.

Correspondant LO



• Alstom General Electric

Dans la corbeille de mariage

Rien de bon pour les travailleurs

Mardi 24 juin, le PDG d'Alstom, Patrick Kron, et Jeffrey Immelt, celui de General Electric, se rendaient ensemble sur le site des usines de Belfort pour un grand show célébrant la mise en œuvre du mariage entre Alstom et General Electric dans la branche énergie d'Alstom. La finalisation de cette opération est prévue pour courant 2015.

« L'opération se traduira dès la première année par une forte amélioration du bénéfice par action », a déclaré Immelt après une grosse campagne de publicité de GE « made in France » dans tous les médias, où il a été seriné que ce projet « formidable » allait « créer un champion mondial de l'énergie ».

Dans cette affaire, après avoir poussé une offre concurrente – celle de Siemens, flanqué de Mitsubishi – qui ne plaisait à personne d'ailleurs, le gouvernement a décidé que l'État entrerait pour 20 % dans le capital d'Alstom en rachetant des parts de Bouygues, principal actionnaire actuel. De plus, avec des représentants de l'État au conseil d'administration d'Alstom, la constitution de coentreprises Alstom-GE dans l'énergie (vapeur, éolien, hydraulique, réseaux), hormis les turbines gaz, avec des hauts dirigeants habitant en France, cela permettrait, selon Montebourg, d'exercer

une « vigilance patriotique ». La fortune de Bouygues sera la première à en bénéficier, puisque cette entrée de l'État dans le capital d'Alstom lui permettra de récupérer 2 milliards supplémentaires en vendant ses actions au prix fort le moment venu.

Quant aux emplois, la promesse de General Electric d'en créer mille en France n'enthousiasme que Montebourg et tous les fabricants d'illusions qui continuent à faire croire que les interventions de l'État, ses prises de participation au capital de recoins comme Alstom, sont un espoir pour les travailleurs.

Aujourd'hui, les salariés d'Alstom, qu'ils travaillent dans l'énergie ou dans le ferroviaire, comme ceux de GE d'ailleurs, sont beaucoup plus dans l'expectative que dans les réjouissances. Des plans de suppressions d'emplois et de licenciements d'intérimaires, de prestataires dans les bureaux,

sont à l'œuvre partout. À FLO (le secteur ferroviaire) la direction continue de dire qu'il y aurait un sureffectif de 100 sur 660 et de multiplier les pressions pour faire partir des « volontaires » sur d'autres sites. Il n'y a aucun mot du gouvernement, ni a fortiori de Kron, sur la poursuite du plan d'économies et des 1 300 licenciements et suppressions de postes engagé, dans toutes les filiales du groupe

Côté GE, qui emploie 1 700 travailleurs à Belfort fabriquant des turbines à gaz, beaucoup sont bien conscients qu'il n'est pas dans l'intention d'Immelt que les 12,35 milliards d'euros mis sur la table pour racheter Alstom énergie servent à embaucher vraiment, ni même à annuler le plan de centaines de suppressions d'emplois en cours en France dans les différentes entreprises de GE.

Il paraît que, dans ce contrat de mariage, c'est la première fois que le gouvernement a fait inclure des pénalités financières, 50 000 euros par emploi non créé, une brouille, en cas de non-respect d'engagements dont on ne sait même pas ce qu'ils recouvrent précisément.



Les salariés d'Alstom bloquent l'entrée de l'usine en 2011.

Au fond, c'est l'aveu que le gouvernement est disposé à laisser les patrons agir à leur guise, contre les travailleurs, quitte à payer un prix modique.

Cette intervention de l'État en faveur de recoins capitalistes est approuvée par les politiciens de gauche comme de droite, par Mélenchon qui ne trouve rien d'autre à dire que « On a évité le pire », ainsi que par les dirigeants syndicaux qui l'ont tous réclamée. Kron, lui, ne s'y trompe pas quand il déclare devant des journalistes de la finance : « Je pense qu'il (l'État) ferait un bon investissement dans Alstom, c'est une société qui a un fort potentiel de création de valeur et je m'attends à ce que tous les actionnaires en bénéficient. » Et

il ajoute : « Étant donné que son entrée au capital et au conseil d'administration aurait lieu après l'opération avec GE, l'État n'aura pas son mot à dire sur l'utilisation qui sera faite du produit de cession de la branche énergie. »

Pour défendre leurs revendications vitales, les travailleurs ne pourront compter que sur eux-mêmes et leurs luttes.

Correspondant LO

• Écotaxe ou « péage de transit »

Écomouv touchera ses sous

Le gouvernement vient d'annoncer le remplacement de l'écotaxe par un « péage de transit ». Cette reculade semblait inévitable après les manifestations de l'automne dernier, qui avaient vu des milliers de personnes refuser cette taxe, notamment en Bretagne.

À compter du 1^{er} janvier 2015, les poids lourds de plus de 3,5 tonnes devront acquitter un péage quand ils emprunteront des routes dont la longueur totale est estimée à 4 000 km. C'est un geste du gouvernement, en particulier en direction des Bonnets rouges bretons qui avaient manifesté massivement et violemment, démantelant et incendiant de nombreux portiques. Dans la nouvelle carte routière établie, seul l'axe Saint-Lô – Nantes est concerné en Bretagne et les véhicules dédiés à la collecte du lait seront

exonérés. Au total, Ségolène Royal, la ministre de l'Écologie, a annoncé que le péage rapporterait 500 millions d'euros. C'est la moitié de ce que devait rapporter l'écotaxe qui devait s'appliquer, elle, à tous les poids lourds de plus de 3,5 tonnes empruntant un réseau routier d'une longueur de 15 000 km.

Le gouvernement, contraint et forcé, fait donc le geste de réduire la facture de moitié, quitte à s'attirer les critiques des écologistes, fervents défenseurs de ce type d'impôts censés favoriser le développement durable. La secrétaire nationale d'Europe écologie - les Verts a fustigé une « taxe à minima ». Quant aux responsables des Bonnets rouges, ils estiment que le recul du gouvernement n'est pas suffisant, car toutes les routes bretonnes devraient être gratuites.

Par contre, la décision



Son développement n'a pas été durable. Sera-t-il recyclé?

gouvernementale a reçu le soutien de la société Écomouv, qui avait installé les portiques pour un montant d'environ un milliard d'euros et signé un contrat lui garantissant au minimum 250 millions de recettes par an. Le gouvernement a d'ores et déjà reconnu qu'il était débiteur d'Écomouv, qui aura en

charge la gestion du nouveau « péage de transit ». De plus, Ségolène Royal a annoncé une prise de participation de l'État via la Caisse des dépôts, dans le capital d'Écomouv. D'avancées du gouvernement en reculs, l'essentiel est donc préservé pour celle-ci.

Cédric DUVAL

La Chine est proche

L'époque où les bas salaires faisaient de la Chine l'atelier textile du monde semble révolue. Le salaire minimum légal y atteint maintenant 175 euros, quand il est de 71 euros en Moldavie, de 80 euros en Ukraine et guère supérieur en Bulgarie, Macédoine ou Roumanie. Et parfois il faut accumuler des heures supplémentaires pour atteindre ce salaire misérable, en travaillant dans des conditions abominables.

Les grands groupes de la confection, les H&M, Zara, Hugo Boss, Benetton et autres, rapatrient donc de plus en plus leurs commandes en Europe de l'Est et en Turquie. Et s'ils parviennent à rendre les salariés d'Europe de l'Ouest assez flexibles, ils relocateront leurs usines en Italie ou en Angleterre.

À ces conditions, ils seraient même d'accord pour « produire français », comme les en supplient certains politiciens et syndicalistes.

Vincent GELAS

• **Irak**

La guerre civile et les responsabilités de l'impérialisme

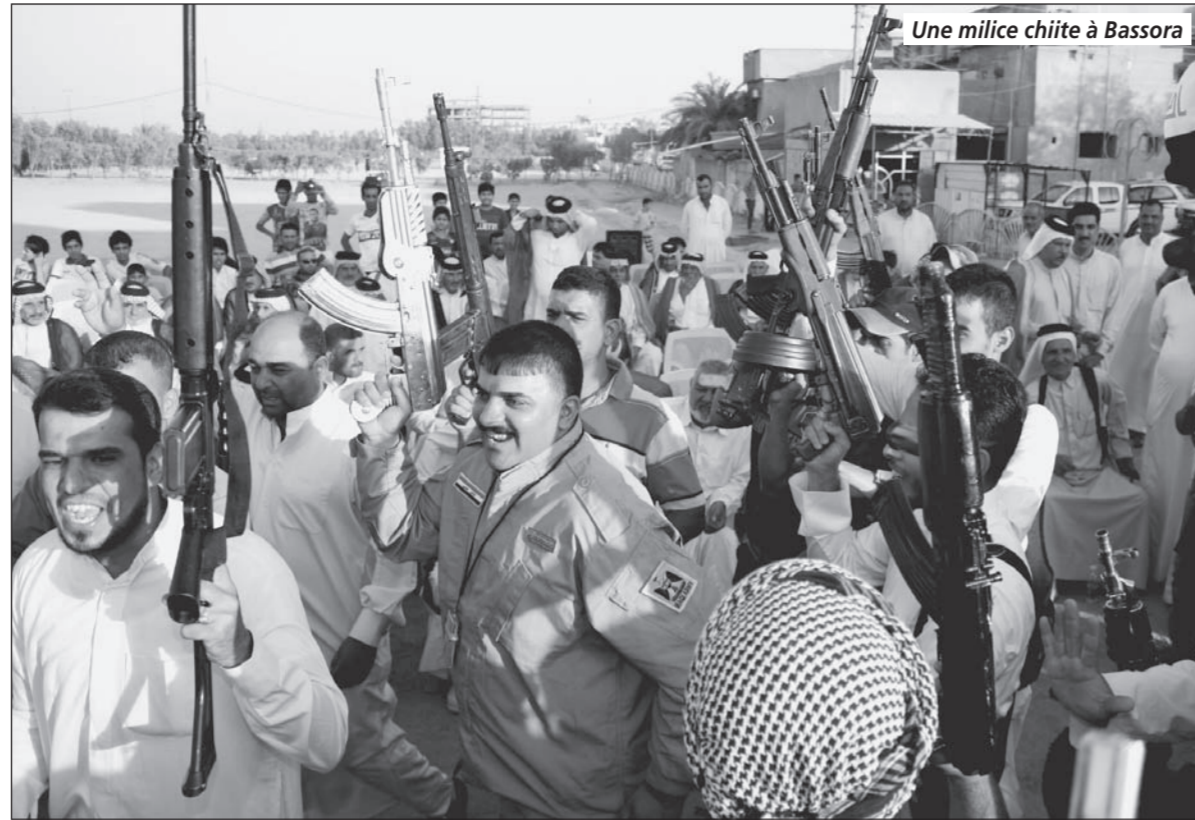
L'offensive menée en Irak depuis le 9 juin par les combattants djihadistes de l'État islamique en Irak et au Levant (EIL) continue de s'étendre à de nouvelles villes. S'ils ont été repoussés lorsqu'ils tentaient de prendre la raffinerie de Baiji, à 200 kilomètres au nord-ouest de Bagdad, unité qui représente près du tiers des capacités productives de l'Irak, ils continuent de se rapprocher de la capitale. L'Irak est lui-même – c'est une des principales clés de la situation – la troisième réserve pétrolière du monde.

Dans le même temps, le secrétaire d'État américain John Kerry faisait une tournée dans la région, commençant par rencontrer au Caire le maréchal al-Sissi. Puis venait le tour des principaux hommes politiques irakiens susceptibles de relayer – autant que faire se peut dans la situation de chaos où se trouve le pays – les intérêts des États-Unis et des compagnies pétrolières : le Premier ministre irakien Nouri al-Maliki, puis Massoud Barzani, dirigeant de la région autonome du Kurdistan irakien. Le message officiel est que les États-Unis voudraient raccommoder les morceaux d'un État en passe d'éclater complètement.

Il y a urgence, assène John Kerry relayé par les médias, à « dépasser les divisions confessionnelles » qui bloquent le fonctionnement d'un pouvoir d'État central en Irak et qui, de rancoeurs en frustrations, sont à l'origine des avancées militaires des groupes djihadistes et de leurs terribles exactions. Mais, selon le chef de la diplomatie américaine, son pays n'est pas responsable de la « menace existentielle » qui plane sur l'Irak.

La guerre civile dans laquelle

est plongé le pays, la violence mortelle subie par la population, est pourtant la conséquence directe de la stratégie du « diviser pour régner » que les États-Unis ont appliquée dès le début de la guerre, en 2003, divisant les postes gouvernementaux en fonction des cliques religieuses, favorisant les milices chiites en opposition aux sunnites laïques du parti Baas de Saddam Hussein, encourageant partout la formation de milices dirigées par des chefs de guerre



Une milice chiite à Bassora

religieux ou tribaux.

Le plan des dirigeants de l'impérialisme est en train de se réaliser. C'est tout le Moyen-Orient qui éclate, de l'Irak à la Syrie, après l'avoir fait depuis longtemps en Palestine et au Liban. Il le fait suivant les divisions ethniques et confessionnelles que

les différentes puissances impérialistes ont sciemment développées et entretenues dans le but de mieux dominer la région. Et elles l'ont fait tant et si bien que les forces mises en mouvement sont maintenant incontrôlables.

Demain, les dirigeants impérialistes décréteront que

décidément tout est de la faute de ces chiites et de ces sunnites qui ne veulent pas s'entendre, et ils se laveront les mains d'un chaos politique dont ils sont les premiers responsables. Du moment qu'ils pourront continuer à s'approprier le pétrole de la région...

Viviane LAFONT

Djihadisme et diplomatie française

Face au débordement de la guerre civile syrienne en Irak et à l'avancée des milices de EIL, les grandes puissances impérialistes, États-Unis en tête, laissent planer l'idée d'une intervention militaire directe. La diplomatie française, elle, préfère pour l'instant se mettre en retrait. Cela peut surprendre, car la France avait été un des États parmi les plus va-t-en-guerre en Syrie.

Il y a un an, Hollande a même tenté, sans succès, de mettre sur pied une intervention militaire occidentale pour soutenir

les rebelles syriens. Il est aussi certain qu'elle a, par services secrets interposés, aidé des milices islamistes agissant en Syrie contre le régime d'Assad. Or c'est une partie de ces mêmes bandes armées qui a envahi une grande partie de l'Irak. L'impérialisme français aimerait donc ne pas voir détruit ce qu'il a contribué à fabriquer.

D'autre part, des puissances régionales, comme l'Arabie saoudite et le Qatar, sont également des soutiens plus ou moins directs des djihadistes.

En Syrie, et maintenant en Irak, ces puissances utilisent ces milices comme leur bras armé, plus ou moins contrôlable, contre les régimes rivaux de l'Irak, de la Syrie et de l'Irak. Or ces monarchies pétrolières sont des partenaires politiques et économiques importants pour la bourgeoisie française, avec lesquels elle ne veut pas se fâcher.

Depuis le début de la crise en Irak, Hollande a multiplié les rencontres avec les dirigeants des pays voisins. Le mercredi 18 juin, il a rencontré

à Paris le fils du roi d'Arabie saoudite. Le lendemain, il a eu un rendez-vous avec le président du Liban. Et la rencontre la plus importante a été sûrement celle avec l'émir du Qatar, lundi 23 juin à l'Élysée, avec au menu la discussion de contrats importants pour des industriels français.

Le gouvernement français ne va tout de même pas se fâcher avec des gens aussi intéressants, quitte à mettre le Moyen-Orient un peu plus à feu et à sang!

Pierre ROYAN

• **Mauritanie**

Une dictature esclavagiste alliée de la France

Le président mauritanien Abdel Aziz vient d'être réélu. Les principaux partis d'opposition ayant choisi de boycotter cette élection qu'ils qualifient de « scrutin organisé par un pouvoir dictatorial », ce résultat ne représente pas une surprise. L'élément nouveau est surtout le score non négligeable obtenu par le militant antiesclavagiste Biram Ould Dah Ould Abeid, qui a obtenu près de 9% des suffrages et arrive second. Lui-même descendant d'esclaves, il avait été emprisonné plusieurs mois en 2012 pour avoir brûlé des textes d'une école de droit musulman légitimant l'esclavage. Son mouvement étant interdit, c'est en tant que candidat libre qu'il s'est présenté aux élections.

La Mauritanie est en effet le pays du monde où l'esclavage est encore aujourd'hui le plus répandu. Une partie des descendants de Noirs autrefois asservis par les tribus maures, ceux qu'on appelle les Haratines (Maures noirs), y sont

privés de toute liberté. On estime à 150 000 le nombre de ces esclaves. Ils passent leur vie à travailler pour leurs maîtres, des Beidanes (Maures blancs), et gardent leurs troupeaux de chèvres ou de chameaux dans le désert. Les femmes se

voient enlever leurs enfants dès le plus jeune âge, leur maître pouvant les offrir en mariage ou les vendre à qui bon leur semble. Les esclaves haratines sont considérés comme du simple bétail, que leur propriétaire peut blesser, tuer ou violer selon son bon plaisir. Leur seul recours est de s'enfuir pour gagner les bidonvilles de la capitale Nouakchott.

L'État mauritanien est pleinement complice de cette situation. Il nie en effet purement et simplement l'existence de l'esclavage, parlant à ce propos de simples séquelles et d'anciennes coutumes aujourd'hui abandonnées. Une loi interdisant

officiellement l'esclavage a été votée, pour satisfaire les alliés occidentaux et les organisations internationales dont la Mauritanie fait partie, mais elle n'a jamais été appliquée. Bien au contraire, dans la république islamique qu'est la Mauritanie, toute la formation donnée aux magistrats ou aux officiers de l'armée et de la police légitime l'esclavage. Dans les faits, jamais les propriétaires d'esclaves n'ont été pourchassés. La répression ne frappe que les militants antiesclavagistes.

Plus largement, tous les pouvoirs sont d'ailleurs concentrés entre les mains des dirigeants beidanes, dont la communauté

ne représente que 30% de la population. Les Haratines mais aussi les membres des tribus noires qui résident sur le territoire, Peuls, Toucouleurs, Bambaras, ne sont que des citoyens de seconde zone, ce qui a déjà donné lieu à des révoltes réprimées par le pouvoir.

Tout cela n'empêche pas la Mauritanie d'être un allié traditionnel du gouvernement français. Il soutient ce régime dont la façade moderne cache une dictature esclavagiste et moyenâgeuse, dans laquelle il voudrait voir un rempart contre l'intégrisme religieux au Sahel.

Daniel MESCLA

• **Afrique du Sud**

Les mineurs font plier les trusts du platine

Cinq mois jour pour jour après le début de leur grève, le 23 janvier dernier, des dizaines de milliers de mineurs du platine sud-africains ont voté la reprise du travail, lors d'un meeting organisé près de Rustenburg, au cœur du bassin platinifère, dans l'un des stades géants construits en 2010 pour le Mondial de football. Et ils l'ont fait à leurs conditions, telles qu'ils les avaient formulées la semaine précédente, lors de meetings organisés dans tout le bassin pour examiner l'accord qui leur était proposé.

C'est la tête haute que les 70 000 grévistes mettent fin à leur mouvement. Car ils auront fait céder les trois grands trusts du platine : Anglo-American, Lonmin et Impala. Depuis cinq mois, ces trusts les traitaient par le mépris, les accusant d'avancer des revendications déraisonnables et de mettre l'économie du pays à genoux. Et depuis cinq mois ils jouaient sur le pourrissement de la grève et la lassitude des grévistes, tout en affamant leurs familles. Mais en vain.

Les grévistes ont tenu bon. Et cela, malgré les provocations et la violence d'une police surarmée, présente en permanence tant autour des mines que dans leurs campements. Finalement, ce sont les grands patrons des mines qui ont dû ravalier leur arrogance. Sans doute les mineurs n'obtiennent-ils pas le salaire de base mensuel à l'embauche de 12 500 rands (870 euros) qu'ils réclamaient. Mais ils obtiennent



Mineurs de Marikana en grève en mai 2014

une augmentation de 2 950 rands (200 euros) étalée sur trois ans, qui portera le salaire d'embauche à 7 950 rands, soit une augmentation totale de 60%. En outre la plupart de leurs primes seront désormais indexées sur l'indice du coût de la vie.

Par ailleurs, les assemblées de grévistes du 17 juin avaient exigé deux conditions pour entériner cet accord : la réintégration des grévistes licenciés et une prime de reprise. Sur le premier point, les groupes miniers ont cédé et 283 mineurs seront réintégrés. Sur le deuxième point, la mise en application de l'accord a été avancée au 1^{er} juillet 2013, avec effet rétroactif, de sorte que tous les grévistes toucheront un rappel dès la reprise du travail, dont le montant minimum sera de 7 000 rands (490 euros).

C'est donc une victoire incontestable pour les grévistes. Elle est d'autant plus remarquable que, en plus de la brutalité de la police et des nervis des

compagnies, qui chaque semaine ont fait des victimes dans leurs rangs, et en plus d'une campagne haineuse menée par les patrons miniers et le gouvernement au travers des médias, ils ont dû faire face également à l'hostilité active de Cosatu, la principale centrale syndicale, qui est liée au pouvoir.

Car, pour les dirigeants de Cosatu, les grévistes du platine commettaient un crime impardonnable. Déjà, à la suite du massacre de Marikana, où 34 grévistes avaient été abattus par la police en août 2012, ils avaient eu le tort d'entraîner une puissante vague de grèves en

défiant le NUM, le syndicat des mineurs affilié à Cosatu. Puis ils avaient rejoint en masse un syndicat, AMCU, qui s'était formé hors de la centrale. Et cette année c'est ce syndicat qui a dirigé la grève, tandis que le NUM, non seulement se révélait incapable de reprendre pied dans le platine, mais continuait à céder du terrain à AMCU dans d'autres secteurs miniers.

Du fait de cette hostilité tant des dirigeants de Cosatu que de ceux de la plupart des syndicats qui lui sont affiliés – mais aussi du fait du corporatisme de la direction d'AMCU – les grévistes du platine ont dû mener leur lutte dans l'isolement. Et ce, dans un pays où se déroulent constamment des luttes, parfois même des luttes impliquant un grand nombre de participants, que ce soit contre l'exploitation dans les entreprises ou contre la pauvreté dans les townships.

Malgré cet isolement, les mineurs l'ont emporté, au terme d'une grève qui aura été la plus longue de l'histoire de l'Afrique du Sud. Face à des trusts qui comptent parmi les plus riches de la planète, ils ont montré la puissance de l'action collective et déterminée des exploités.

Amanda HUNT

• **Argentine**

Dans les griffes des fonds vautours

La Cour suprême des États-Unis vient de condamner l'État argentin à rembourser d'ici la fin du mois de juin des fonds spéculatifs américains. Ceux-ci avaient acquis une partie du reliquat de la dette argentine, qui pourrait représenter de 6 à 15 milliards de dollars.

Après le krach de décembre 2001, les dirigeants argentins avaient continué à rembourser leur dette aux différents organismes internationaux, comme le FMI, qui leur avaient prêté de l'argent dans les années 1990. En mai dernier, la présidente argentine Cristina Kirchner avait accepté d'apurer la fin de cette dette d'ici 2019, pour un total de 9 milliards de dollars. En signant cet accord, elle espérait peser sur la décision de la Cour suprême dans un sens favorable. Sans succès.

En effet, vis-à-vis de ses créanciers privés, l'État argentin avait négocié et convaincu 92%

des détenteurs de créances de les abandonner, sur un ensemble représentant 90 milliards de dollars. Mais 8% des créanciers exigeaient toujours le paiement.

Une partie de ces créances restantes ont été rachetées par des fonds spéculatifs, les « fonds vautours », ainsi surnommés parce qu'ils exercent leur activité d'usuriers contre des États en difficulté. Ainsi Elliot Investment Management et Aurelius Capital Management possèdent 1% de ces titres, achetés à bas prix quand le pays était en faillite. Ils viennent d'en obtenir non seulement le remboursement mais aussi le paiement des intérêts.

En 2008, Elliott Investment avait payé 48 millions de dollars pour ces titres. Il exige maintenant 832 millions de dollars de l'État argentin, soit un profit de 1 600% ! Comme l'avait déclaré l'an dernier le patron de ce fonds, Paul Singer, « notre but premier est de repérer des situations de banqueroute où

notre capacité à contrôler et influencer le processus est la source de grands bénéfices ». C'est ce cynisme que la Cour suprême des États-Unis vient d'entériner. Et une telle décision ne peut qu'inviter d'autres créanciers à présenter des créances. Le montant du remboursement pourrait alors atteindre 15 milliards de dollars.

Voilà comment des vautours peuvent décider de saigner un pays, avec la bénédiction d'un tribunal et au nom du respect de la propriété.

La population argentine en paiera les conséquences, alors que depuis quelque temps elle subit à nouveau l'inflation et l'envolée des prix. Si l'État argentin obéit aux injonctions de la Cour suprême, comme l'a laissé entendre la présidente Cristina Kirchner, au final la population paiera la note par une nouvelle aggravation d'une situation économique déjà difficile.

Jacques FONTENOY

• **Au sommaire de Lutte de classe n° 160**
(mai-juin 2014)

- Élections européennes : intérêt et limites des campagnes électorales pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire

- Rachat d'Alstom : les bonimenteurs du patriotisme économique

- Le Parti de gauche et les élections européennes, entre radicalisme de façade et idées réactionnaires

- Avec la crise, le logement et la cherté du logement s'étendent

- Les révolutionnaires et la défense de la Sécurité sociale

- Hollande et la « Françafrique » : une présence militaire accrue pour renforcer la



domination impérialiste Annexes

- Affiche apposée sur les panneaux électoraux

- Affiches slogans

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

• Italie

Juin 1914: la « semaine rouge » d'Ancône

Début juin 1914, un mouvement de protestation se propagea dans toute l'Italie à partir d'Ancône, entraînant des dizaines de milliers d'ouvriers dans une grève générale ponctuée de manifestations et d'affrontements avec la police et l'armée. À quelques semaines de l'éclatement du premier conflit mondial, cette « semaine rouge » montrait que des possibilités existaient bel et bien pour une politique révolutionnaire, la seule qui aurait pu entraver la marche à la guerre.

Bien qu'arrivée tardivement dans l'arène, l'Italie était, à la veille de la guerre, en concurrence avec les autres puissances impérialistes pour le partage des colonies et des marchés. Le pays n'était parvenu à l'indépendance et à l'unité politique que quelques dizaines d'années auparavant mais, malgré son retard sur les autres, la grande industrie s'y développait, principalement au nord.

La classe ouvrière moderne, concentrée dans de grandes usines, s'organisait principalement dans le Parti socialiste et le syndicat CGL (Confédération générale du travail). Les ouvriers agricoles de la plaine du Pô et de certaines régions du sud de l'Italie avaient également un poids important. Les organisations anarchistes et les syndicalistes révolutionnaires, représentés par l'USI (Union syndicale italienne), jouaient aussi un rôle non négligeable au sein du mouvement ouvrier.

Fondée en 1912 et regroupant anarchistes et syndicalistes en rupture avec la CGL, qu'ils jugeaient désormais trop inféodée au Parti socialiste réformiste, l'USI était influente dans les bourses du travail d'Emilie-Romagne, à Parme, Bologne, Piacenza, organisant de nombreuses grèves et menant une active propagande antimilitariste.

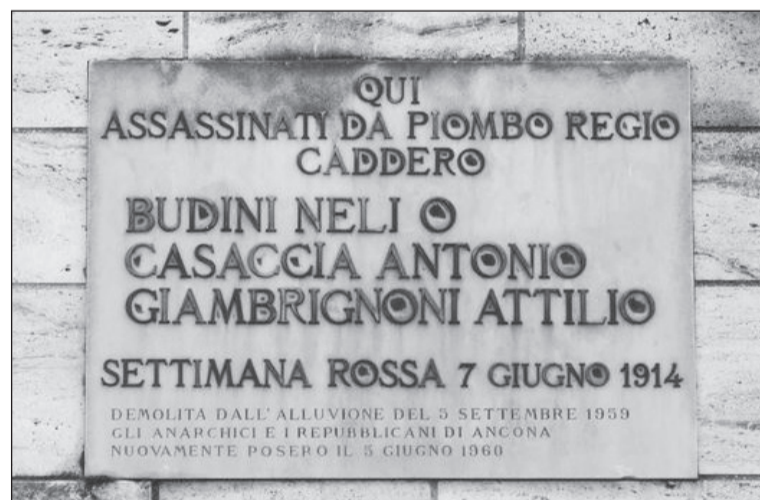
Pour contrer la montée du mouvement ouvrier, les gouvernements bourgeois tentèrent d'associer au pouvoir l'aile la plus réformiste du Parti socialiste. C'est dans ce but qu'en 1912 le Premier ministre Giolitti lança une réforme électorale qui donnait le droit de vote à des millions d'hommes. Le suffrage n'était pas encore universel, mais il dépassait désormais très largement la petite minorité du suffrage censitaire. En même temps, afin de s'assurer une majorité stable, Giolitti négocia l'appui électoral des catholiques et put remporter les élections de 1913.

La politique réformiste

ne trouvait cependant pas beaucoup d'écho dans une classe ouvrière italienne qui comptait parmi les plus mal payées d'Europe occidentale et où les conditions de vie ressemblaient à ce qu'elles avaient été un demi-siècle plus tôt à Paris ou Londres. Et cette tentative de canaliser la lutte de classe et l'expression des contradictions sociales dans le débat parlementaire fut démentie moins d'un an plus tard, par l'explosion de la « semaine rouge ».

Une explosion de colère...

La guerre coloniale menée en Libye, de 1912 à 1913, avait entraîné une mobilisation antimilitariste de la part de l'aile radicale des socialistes, ainsi que des anarchistes et des syndicalistes révolutionnaires. Des comités contre les bataillons disciplinaires, où étaient envoyés les soldats récalcitrants, avaient été créés. C'est dans ce contexte que se produisirent les deux épisodes qui allaient mettre



À Ancône, une plaque rappelle toujours les victimes du 7 juin 1914.

le feu aux poudres: le soldat Augusto Masetti, qui avait tiré sur son colonel, fut jugé fou et interné dans un asile pénitentiaire, tandis que le syndicaliste révolutionnaire Antonio Moroni était envoyé dans un bataillon disciplinaire pour ses idées antimilitaristes.

Le 7 juin 1914, un meeting de soutien aux deux soldats eut lieu à Ancône: le militant anarchiste Errico Malatesta, Pietro Nenni, alors



Le 9 juin 1914, manifestation à Ancône pour l'enterrement des victimes.

républicain mais qui allait devenir un dirigeant socialiste, le secrétaire de la bourse du travail et d'autres militants prirent la parole devant une foule nombreuse. À la fin du meeting, alors que la foule s'organisait en cortège, les troupes ouvrirent le feu, tuant trois manifestants. L'indignation devant ces morts embrasa la ville: en quelques heures, Ancône tomba aux mains des manifestants, qui formèrent un comité révolutionnaire. Les carabiniers et les policiers durent se réfugier dans leurs casernes.

La nouvelle fit rapidement le tour du pays et dans des dizaines de villes, de Turin, la grande ville industrielle

des troupes et des forces de répression, faisait vaciller le pouvoir bourgeois. Dans de nombreuses villes, les travailleurs cherchaient à prendre le contrôle du territoire, comme cela s'était produit à Ancône et dans quelques zones de Romagne.

... sans direction politique

Devant ce raz-de-marée, la CGL, dirigée par les réformistes, dut appeler à la grève générale, se contentant d'enregistrer une situation qui s'était développée non seulement sans elle mais contre son gré. De son côté l'USI, en tant que syndicaliste révolutionnaire, se félicitait du développement de la grève et des manifestations d'une ville à l'autre, mais s'avérait incapable de donner des objectifs politiques et une organisation à cette explosion de colère du prolétariat.

Du côté de la bourgeoisie, le Premier ministre de l'époque, Salandra, qui succédait à Giolitti, appliqua la même politique que ses prédécesseurs. Après avoir cherché à s'opposer au mouvement, il le laissa se développer, misant sur l'absence d'une direction conséquente et sachant aussi qu'il pouvait compter sur les réformistes du Parti socialiste pour l'endiguer et sauver ainsi la mise au gouvernement et à la bourgeoisie italienne. Et c'est bien ce qui se produisit.

Dès le soir du 10 juin, la direction de la CGL déclara la fin de la grève générale. Malgré cette trahison ouverte, la grève continua dans de nombreuses villes pendant plusieurs jours.

Les affrontements firent des dizaines de morts et des centaines de blessés. Des milliers de manifestants furent arrêtés. La grève ne cessa totalement que le 15 juin, lorsque des détachements de l'armée débarquèrent à Ancône pour reprendre le contrôle de la ville.

Cette semaine de lutte montra le potentiel révolutionnaire du prolétariat italien. Mais elle mit aussi en évidence les limites de l'aile radicale du Parti socialiste et la trahison complète de son aile réformiste, la première s'avérant incapable d'offrir une perspective révolutionnaire, la seconde étant désormais complètement liée à la bourgeoisie.

La Première Guerre mondiale allait éclater quelques semaines plus tard, trouvant dans toute l'Europe un prolétariat désarmé politiquement par la trahison de ses dirigeants. Ni la « semaine rouge » d'Ancône ni les mouvements qui se produisirent encore des mois plus tard en Italie n'allaient empêcher le pays d'entrer en guerre un an après, en mai 1915, et de mener ses ouvriers et ses paysans au massacre. Mais elle annonçait aussi déjà les mouvements révolutionnaires qui allaient se dresser contre la guerre, des mutineries dans les tranchées à la révolte de Turin en août 1917, jusqu'à la révolution russe de février et octobre de la même année. L'alternative était bien: la guerre ou la révolution.

Nadia CANTALE

• Projet de loi santé

Rien qui permette de mieux se soigner

Depuis près de deux ans, le gouvernement planche sur un projet de loi santé. Il ne s'agit rien moins que d'opérer « une transformation en profondeur de notre système de santé » et notamment « encourager la prévention, réduire les inégalités de santé et garantir l'accès aux soins ». Le 19 juin, la ministre Marisol Touraine a présenté les grandes orientations du projet de loi. Il y a loin de l'ambition à la réalité.

Côté prévention, les industriels de l'agroalimentaire, ceux de l'alcool et ceux du tabac ont

dû batailler ferme et savoir se faire entendre puisque aucune disposition concrète n'a été annoncée. « De grandes entreprises m'ont fait des propositions » a déclaré la ministre. Et ils vont donc continuer à discuter des logos à apposer sur les emballages, de leurs couleurs et du nombre de ces couleurs pour informer le consommateur.

Quant aux mesures promises pour réduire les inégalités de santé, là encore il faudra se contenter des discours. Au lendemain de la présentation du projet, des journaux



annonçaient à la Une : « Les Français ne paieront plus chez le médecin ». C'est la ministre qui l'avait dit, annonçant la généralisation du tiers-payant, c'est-à-dire le fait de ne plus avoir à faire l'avance du prix de la consultation.

Mais cette mesure ne s'appliquera pas avant... 2017 ! Voilà

qui a dû rassurer tous ceux qui remettent leur visite chez le médecin parce qu'ils n'ont pas les 23 euros nécessaires. Dans trois ans, si le gouvernement ne revient pas une nouvelle fois sur ses promesses, ils pourront enfin avoir « accès aux soins ».

Sophie GARGAN

• CICE

Les enveloppes arrivent

« Quand on prend des engagements, on les tient », a déclaré le ministre de l'Économie Michel Sapin devant un parterre de patrons, au moment où les entreprises commencent à bénéficier de la réduction d'impôt du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). Sept milliards d'euros ont été ou sont en passe d'être versés. Douze milliards doivent ainsi être distribués pour l'année 2014, 40 milliards au total jusqu'en 2017.

Le montant de la somme varie selon différents critères, dont la taille de l'entreprise, mais pour certaines, c'est carrément le gros lot, avec un cadeau pouvant atteindre plusieurs centaines de milliers, voire plusieurs millions d'euros. De plus, s'est félicité le ministre, il n'y a eu que 17 jours en moyenne entre le dépôt du dossier et la réception de l'argent. Les travailleurs, qui voient leurs demandes d'allocations

traîner en longueur parce que les organismes payeurs n'ont pas assez de personnel et qu'il manque toujours une pièce, apprécieront...

Le CICE avait été présenté comme une aide au patronat pour lui permettre d'être compétitif à l'exportation et, à terme, d'embaucher du personnel. Mais les patrons, par la voix du Medef entre autres, ne se sont jamais engagés sur quoi que ce soit en termes de

créations d'emplois. Le gouvernement n'en a pas moins parlé ensuite de Pacte de responsabilité pour les nouveaux cadeaux faits au patronat, sans même exiger de lui une contrepartie.

Oui, comme le dit si justement Sapin, le gouvernement tient ses engagements vis-à-vis des patrons, tandis qu'eux ne se sentent tenus à aucune obligation, ni vis-à-vis de lui ni vis-à-vis de la société en général.

Marianne LAMIRAL

• Allocation personnalisée d'autonomie

En baisse

Pour la première fois en 2013, la dépense publique pour l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) versée à des personnes âgées dépendantes a baissé, tout en étant répartie sur un plus grand nombre de bénéficiaires que l'année précédente. En conséquence, les personnes bénéficiaires de l'APA qui ne sont pas hospitalisées et résident chez elles (trois sur cinq) ont bénéficié en moyenne de moins d'heures d'aide à domicile qu'auparavant.

Pourquoi une telle régression ? Les personnes âgées dépendantes voient la part des dépenses restant à leur charge augmenter, ce qui n'est généralement pas le cas de leur pension de retraite et des salaires de leurs proches. Pour restreindre leurs dépenses, les familles demandent moins d'heures d'aide à domicile. Les aides à domicile voient ainsi

leur gagne-pain fragilisé, alors qu'il correspond à un besoin réel.

La politique du gouvernement, loin de stopper cette régression, a pour conséquence de l'aggraver. Le taux de couverture de l'APA par l'État est en baisse continue, passant de 43 % lors de sa création en 2002 à 30 % en 2012. De plus, depuis avril 2013, les retraités imposables et les titulaires d'une pension d'invalidité sont soumis à une « contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie ». Enfin la « réforme territoriale » doit diminuer encore les budgets des départements qui sont les principaux financeurs de cette aide.

De la « solidarité pour l'autonomie » il ne restera bientôt plus que le nom.

J.S.



Des milliards qui détruisent l'emploi

Selon le ministère de l'Économie, les quelque 40 milliards d'euros distribués aux patrons au titre du Pacte de responsabilité et du CICE aboutiraient à la création de 190 000 emplois sur trois ans, jusqu'en 2017. Une simple division montre déjà qu'offrir en moyenne plus de 200 000 euros par emploi créé, c'est cher payé.

De plus, s'appuyant sur des notes du ministère, la rapporteure générale du Budget,

Valérie Rabaut, a déclaré que les 50 milliards du plan d'économies du gouvernement, qui devraient en partie servir à financer le CICE, pourraient amener à la destruction de 250 000 emplois. Cela aurait un impact négatif sur la croissance de 0,7 % par an, a-t-elle affirmé, d'autant plus que les ménages ont de moins en moins d'argent à dépenser.

Cherchez l'erreur.

M.L.

• BNP Paribas

Un compromis à 9 milliards de dollars

Le feuilleton du conflit entre la banque française BNP Paribas et la justice américaine semble toucher à sa fin. L'État américain reproche à la banque d'avoir dissimulé 30 milliards de dollars de transactions avec des régimes contre lesquels il avait décrété l'embargo, comme le Soudan, l'Iran ou Cuba.

À l'opposé de son discours d'« ennemi de la finance », François Hollande est monté au créneau pour défendre la BNP. Mais l'État américain tient à ce que tous les grands acteurs économiques du monde respectent ses décisions d'embargo et il est en passe d'imposer que la banque plaide coupable, ayant dissimulé son rôle dans ces transactions derrière de fausses écritures et la façade de banques africaines. La BNP devra s'acquitter d'une amende dont le montant sera probablement de 8 à 9 milliards de dollars. En fait elle peut se le permettre sans trop de problèmes. Il n'est même pas certain que la BNP ne puisse plus avoir accès aux marchés financiers américains, comme cela avait été évoqué, ou alors cette sanction sera très provisoire.

Au passage, une trentaine de cadres dirigeants de la BNP se voient contraints d'abandonner leur poste, bien que le PDG Baudouin Prot ait sauvé sa tête. Parmi ceux qui sont les plus impliqués dans les transactions dissimulées on retrouve un certain Georges Chodron de Courcel, qui est poussé à la retraite. Ce cousin de Bernadette Chirac était président du conseil d'administration de BNP Paribas Suisse, une base classique pour les opérations financières discrètes, et membre de plusieurs conseils d'administration d'entreprises du CAC 40, comme Bouygues, Lagardère ou la société holding de la famille Peugeot.

Nul doute que le portefeuille de ces hauts cadres, pas plus que celui les actionnaires de la BNP, ne souffrira pas beaucoup des conséquences de cette fraude. Quant à la BNP, elle peut maintenant continuer sa partie de Monopoly, après avoir évité la case « prison ».

Lucien DÉTROIT

• Cour des comptes

Attaque en règle contre les travailleurs

Jeudi 19 juin la Cour des comptes a publié son rapport annuel sur les finances publiques. Si les magistrats approuvent, on s'en serait douté, le plan d'économies de cinquante milliards d'euros proposé par le gouvernement, ils critiquent son imprécision. Hollande, Valls et consorts ne diraient pas assez clairement dans quelles poches ils vont voler de quoi engraisser plus encore le capital. La Cour des comptes propose donc des solutions.

Tout d'abord il faudrait selon elle non seulement continuer à bloquer les salaires des fonctionnaires, mais aussi en réduire le nombre. 150 000 postes ont été supprimés dans la fonction publique d'État depuis 2007, mais ce n'est pas assez ! Il faudrait aussi augmenter leur temps de travail, par exemple en supprimant deux jours de congés, bloquer leur avancement, étendre aux fonctions

territoriale et hospitalière les coupes pratiquées dans la fonction publique d'État.

Il faudrait aussi renvoyer les malades chez eux le jour même de leur opération, réduire les indemnités journalières, couper dans les remboursements de transports, réorganiser les hôpitaux, supprimer quatre mille postes dans les caisses de Sécurité sociale en développant la feuille de soin informatisée.

Il faudrait encore plus concentrer, c'est-à-dire réduire, les services offerts par les collectivités territoriales, supprimer des postes, réduire les missions.

Bref, pour, selon les termes consacrés, « assainir les finances publiques », il faudrait supprimer des dizaines de milliers d'emplois utiles à la population, laisser la vie sociale aller à vau-l'eau, réserver la médecine aux riches, étrangler les travailleurs des fonctions publiques.

Le président de la Cour, Didier Migaud, a commenté ce rapport dans un discours où il qualifie son institution de « vigie indépendante des finances publiques ». Qu'elle soit indépendante du PS, dont Migaud



La Cour des comptes occupée par les intermittents et les précaires

est issu, de l'UMP, qui l'a nommé à ce poste, et des autres coteries qui font profession de gérer les affaires de la bourgeoisie, c'est bien possible. Cela ne l'empêche pas de se sentir, comme le reste de la haute administration, entièrement

au service du grand patronat et du système financier. Toujours prête à enjoinde à l'État de consacrer ses ressources à payer les banquiers, la Cour des comptes sait aussi qui il faut faire payer : la population.

Paul GALOIS

• Tarifs EDF

Une hausse de prix annulée... pendant 24 heures !

Les consommateurs n'auront pas eu le loisir de se réjouir longtemps de l'annonce, le jeudi 19 juin par Ségolène Royal, de l'annulation de la hausse de 5 % des tarifs EDF prévue au 1^{er} août prochain. « J'efface la hausse », avait-elle déclaré sur la chaîne BFM TV. Mais dès le lendemain, après une journée de chute du cours EDF à la Bourse, le Premier ministre lui-même a tenu à rassurer les marchés et les actionnaires en précisant que l'augmentation interviendrait en automne. Tout juste a-t-il été concédé qu'elle serait « d'ampleur plus faible que les 5 % qui étaient initialement prévus ».

Depuis plusieurs années,

prenant prétexte des investissements à réaliser pour entretenir le parc nucléaire, EDF exige des gouvernements de pouvoir augmenter fortement les tarifs de l'électricité. En effet, ceux-ci étant encore réglementés, la décision dépend de l'autorité publique. C'est aussi la revendication des producteurs privés : des prix trop bas ne leur permettant pas de concurrencer EDF, il faudrait donc dans l'intérêt de la libre concurrence que les prix augmentent, affirment-ils... La Commission de régulation de l'énergie (CRE), une autorité soi-disant indépendante, relaie systématiquement leurs revendications sur toutes ces questions. Tous

ces gens-là sont unanimes : c'est aux consommateurs de payer et d'alimenter ainsi leurs profits.

Pour défendre leurs intérêts, les entreprises de ce secteur peuvent aussi compter sur les plus hautes instances de l'État. En avril dernier, le Conseil d'État a jugé que les prix de l'électricité pratiqués entre fin juillet 2012 et fin juillet 2013 étaient « manifestement inférieurs au niveau auquel ils auraient dû être fixés en application des principes s'imposant aux ministres » et a donné deux mois au gouvernement pour faire payer aux consommateurs une facture « rétroactive » pour cette période !



Le gouvernement se dit contraint de céder aux exigences d'EDF mais il en est pourtant l'actionnaire ultra-majoritaire, contrôlant 84,5 % du capital. En fait, en tentant d'étaler les hausses de tarifs, le gouvernement voudrait

limiter l'impopularité qui en résulte. Mais même cette petite concession lui est refusée par des capitalistes qui ne voient aucune raison de modérer leur appétit.

Marc RÉMY

• Permis de conduire

Les inspecteurs en grève

Mercredi 25 juin, les inspecteurs du permis de conduire étaient en grève contre la réforme du permis présentée par le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve. Il s'agirait, selon ce dernier, de « faire en sorte que les jeunes puissent passer le permis de conduire avec moins de délais et à un coût moindre. »

L'obtention de ce permis est en effet une course d'obstacles et un gouffre financier pour la plupart des candidats. 40 % d'entre eux échouent et doivent attendre en moyenne quatre mois pour se représenter à l'examen, faute d'examineurs en nombre suffisant. En attendant, ils reprennent des leçons et après plus de 30 heures de conduite, leur permis leur aura coûté entre 1 500 et 2 000 euros.

Le ministre annonce vouloir diviser par deux le délai d'attente pour repasser le permis après un échec. Mais il exclut la seule mesure qui le permettrait : créer des postes supplémentaires d'inspecteurs, comme le demandent les inspecteurs en grève et comme le préconisait un rapport récent sur le sujet. Il propose donc d'arriver à ce résultat en « réaménageant les modalités de passage de l'examen » et surtout

en « redéployant les effectifs ». Cela veut tout dire.

Concrètement, le ministre propose par exemple que le déroulement de l'examen du code soit simplifié, pour qu'il prenne moins de temps, et que des retraités de la gendarmerie et de la police en assurent la surveillance, en remplacement des inspecteurs.

Par ailleurs la priorité serait donnée au permis voitures, le permis B, au détriment des autres examens, dont le permis poids lourds. À partir de 2015, la surveillance du code de la route ne serait plus assurée par des inspecteurs du permis de conduire, mais confiée à un

prestataire agréé par l'État, autrement dit privatisée. Mais le ministre a assuré que le coût de cette évolution pour les candidats serait nul.

Le ministre propose également de permettre aux jeunes de commencer la conduite accompagnée à 15 ans au lieu de 16 ans, et de pouvoir ensuite passer le permis de conduire auto à dix-sept ans et demi.

Ces mesures, surtout marquées par la volonté du gouvernement d'économiser sur les dépenses – quelles qu'elles soient – bénéficiant à la population, amélioreront-elles la situation actuelle ? On peut en douter. Mais on sera de toute

façon loin du compte.

Pour les jeunes, et d'ailleurs pour tous, la détention du permis de conduire est devenue indispensable, obligatoire ne serait-ce que pour trouver du travail. Au point que Pôle emploi ou certaines régions proposent des aides et des prêts aux jeunes et aux chômeurs pour les aider à l'obtenir.

En fait, la moindre des choses serait que la formation à la conduite et l'enseignement du code soient considérés comme un service public, intégrés au service de l'éducation et gratuits, comme doit l'être le reste de l'enseignement.

Jean-Jacques LAMY

• Toyota – Onnaing (Nord)

Défendre les libertés syndicales et ouvrières !



Depuis toujours la direction de l'usine Toyota d'Onnaing, près de Valenciennes, fait pression sur les travailleurs, s'en prend aux militants syndicaux. Maintenant elle tente de décapiter le syndicat CGT.

Dans un contexte où une nouvelle équipe de nuit vient de commencer, avec des cadences encore augmentées, des conditions de travail encore plus dures, des primes de production en baisse, la direction multiplie les menaces et les sanctions : contre des ouvriers, contre des chefs, des délégués syndicaux.

Il y a quelques semaines, elle a convoqué une déléguée CGT, connue comme une militante des grèves de 2009 et 2011, « en vue d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement », l'accusant d'« agression physique et verbale » contre une de ses collègues, allant jusqu'à recueillir de faux témoignages. Cette tentative de licenciement a suscité de l'émoi dans

l'entreprise, et toutes les structures syndicales CGT ont pris position contre la direction de Toyota. Celle-ci a préféré reculer, mais seulement partiellement, en lui infligeant une mise à pied de cinq jours avec retrait de salaire.

Mais la direction veut maintenant ajouter une deuxième sanction, sous forme d'une mutation : elle se retrouverait sous la direction d'un chef qui a déjà été cité dans une affaire de tentative de suicide d'une ouvrière sous ses ordres en 2009... Tout cela est inacceptable !

La direction a maintenant convoqué le responsable et fondateur de la CGT dans l'usine en vue d'une sanction « pouvant aller jusqu'au licenciement ». Elle lui reproche la distribution de tracts syndicaux dans le couloir d'entrée de l'usine, ce qui est pourtant tout à fait légal et inscrit dans le Code du travail. Elle reproche aussi à des délégués qui passaient à six en Peinture, l'atelier de la déléguée menacée, de

« perturber la production »...

Ces atteintes aux libertés syndicales et ouvrières menacent tous les salariés de Toyota et, au-delà, l'ensemble des travailleurs. Laisser les responsables d'une grande entreprise développer leurs attaques, instaurer un climat de répression envers les salariés, ce serait une incitation pour bien d'autres employeurs.

Les organisations CGT du Nord et la Fédération de la métallurgie ont entamé une campagne pour faire reculer Toyota. Elles lancent « un appel à toutes les forces syndicales, à toutes les organisations et personnalités attachées aux libertés ouvrières, syndicales et démocratiques, afin d'exiger la fin des agressions contre les droits et les libertés, commises par les dirigeants de Toyota France, à Onnaing ».

On peut soutenir cette campagne en signant l'appel à partir du blog : <http://stoprepressiontoyota.blogspot.fr/>

Correspondant LO

• RATP Dev – Moulins (Allier)

Grève dans les bus

Les conducteurs de bus de l'agglomération de Moulins ont décidé de faire grève le 26 juin, dans le cadre d'une journée nationale d'action dans toutes les entreprises de transport publiques et privées.

C'est d'abord leur salaire qui les met en colère. La direction de RATP Dev de Moulins leur donne 8,74 euros de l'heure comme valeur du point alors que le smic conventionnel gouvernemental est de 9,97 euros.

Les travailleurs ne veulent plus de cet accord dérogatoire à la convention collective, signé par certains syndicats et les patrons du transport urbain, qui leur fait perdre 246 euros brut chaque mois. Il devrait d'ailleurs être interdit de signer des accords inférieurs au smic.

Et ce n'est pas le 0,4 % d'augmentation proposé pour 2014 par la direction ni la prime d'intéressement qui vont régler le problème des salaires. En plus, à RATP Dev, le système des primes est inégalitaire. Elles sont conséquentes pour les cadres (environ 158 euros mensuels), et « crève-misère » pour les conducteurs (4,99 euros !). 1 700 euros net par mois seraient le minimum pour pouvoir vivre normalement.

Un autre problème important est la pénibilité. Passer ses journées dans des bus qui sont parfois de vieux « coucous » dégingle le dos. Il serait normal de pouvoir partir en retraite anticipée à

taux plein, et cela permettrait d'embaucher des jeunes.

Les travailleurs voudraient aussi pouvoir « mettre leur nez » dans les négociations sur « la délégation de service public ». RATP Dev a été choisie par l'agglomération de Moulins parce qu'elle était la « moins-disante ». Cela a entraîné le licenciement de six travailleurs sous contrat, la fermeture de lignes et la dégradation des conditions de transport pour les usagers. Sous prétexte d'économies (pour qui ?), les conditions de travail se détériorent et le service aux usagers est de moins en moins bon. Et ce n'est pas l'augmentation du prix du ticket unitaire qui va passer de 1,20 à 1,30 euro (+ de 8 % d'augmentation) qui va améliorer les conditions de transport.

La grève du 26 juin allait être suivie massivement par les conducteurs et les mécanos puisque 48 heures avant la grève ils se sont prononcés à bulletins secrets comme l'impose la loi. Pour eux, c'est un premier coup de semonce et ils sont d'ores et déjà bien décidés à remettre cela à la rentrée.

Correspondant LO



Lors d'une grève précédente dans l'Allier

Les plans passent, le chômage des travailleurs âgés reste

Le gouvernement a annoncé son intention de prendre de nouvelles mesures lors de la « conférence sociale » du début juillet pour enrayer le chômage des travailleurs de plus de cinquante ans. Ils sont actuellement 774 000 inscrits à Pôle emploi, sans espoir de retrouver du travail, et leur nombre ne cesse d'augmenter. Mais on peut déjà prédire que cette énième variante du plan senior n'aura pas plus de succès que les précédentes car, comme celles-ci, elle est faite surtout d'aides au patronat. Ces incitations financières sont surtout une aubaine pour les entreprises qui auraient dû de toute façon

embaucher un jeune. Il leur suffit alors de prétendre qu'elles le font former par un travailleur plus âgé pour toucher la subvention.

En effet, avec l'actuel contrat de génération cher à Hollande, un employeur qui embauche un jeune tout en gardant un travailleur âgé pour le former touche 2 000 euros par an d'aide pour le jeune et 2 000 autres pour le senior. Le gouvernement veut doubler la part liée aux seniors, la faisant donc passer à 4 000 euros. Il veut aussi faire bénéficier les chômeurs âgés d'un accompagnement renforcé de Pôle emploi, de contrats en alternance ou de contrats aidés,

voire de stages en entreprise.

En fait tout cela a déjà été fait sous une forme ou sous une autre. Mais si tant de travailleurs âgés sont actuellement sans emploi, c'est bien parce qu'ils ont été licenciés ou que leur entreprise a fermé. La première mesure efficace serait d'empêcher les employeurs de mettre chaque jour de nouveaux contingents de travailleurs âgés au chômage en interdisant purement et simplement les licenciements. Et pour ceux qui sont aujourd'hui inscrits à Pôle emploi, il est bien hypocrite de parler, comme le fait le ministre du Travail François Rebsamen, de « changer le regard de

la société ». Ceux qui peuvent embaucher, dans cette société, ce sont les patrons et il faut les y forcer en imposant la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire.

Les plans annoncés, un jour contre le chômage des jeunes, un autre contre celui des seniors, ne sont que de la poudre aux yeux. On ne pourra enrayer le chômage des travailleurs âgés, comme celui de tous les travailleurs, sans prendre des mesures contraignantes envers le patronat. Exactement le contraire de toute la politique gouvernementale.

Daniel MESCLA

• LCL Nouvelles attaques

Il y a quelques semaines, la direction de LCL (l'ancien Crédit lyonnais, devenu filiale du groupe Crédit agricole) annonçait, dans le cadre de son plan 2014-2018, la suppression de plus de 300 postes dans le secteur des services administratifs, avec la fermeture de six sites en province.

Il n'aura pas fallu longtemps pour qu'elle porte de nouveaux coups aux salariés, dans les agences cette fois. Ce sont plus de 1 000 départs à la retraite qui ne seront pas remplacés, d'ici à 2018.

La direction explique qu'elle veut réussir le lancement d'une banque digitale, s'appuyant sur les nouvelles technologies. Elle présente cela comme le fin du fin, comme si la pointe du progrès était de pouvoir accéder à son solde indifféremment en agence ou par Internet, via une plate-forme téléphonique ou avec un smartphone! Quand on n'a pas ou peu d'argent sur son compte, cela ne change rien à l'affaire. À l'évidence, la direction de LCL vise là une clientèle aisée.

C'est la même logique qui l'amène à supprimer tout particulièrement les employés chargés de l'accueil dans les agences. Comme tout coupable qui se cherche un alibi, elle invoque une baisse des opérations en agences pour justifier son mauvais coup. En fait cette baisse, de 6% en un an, est minuscule. Ce n'est rien d'autre qu'un prétexte.

Dans le réseau d'agences, les travailleurs sont déjà débordés. Un millier de départs non remplacés, cela signifie clairement une augmentation de la charge de travail pour ceux qui resteront.

La direction, qui n'en est pas à une contradiction près, dit vouloir « plus de proximité avec les clients ». Mais le personnel d'accueil qu'elle entend supprimer est précisément celui que les clients, et notamment les plus modestes et les plus âgés, côtoient le plus fréquemment.

En fait, la proximité que la direction affectionne, c'est celle des actionnaires. En supprimant des emplois, elle compte bien augmenter les bénéfices, et les leur distribuer généreusement sous la forme de dividendes.

Correspondant LO

• 3 Suisses – Croix (Nord)

Non aux licenciements !

La direction des 3 Suisses international va supprimer d'ici la fin de l'été plus de 200 postes sur les 409 salariés que comptaient encore l'enseigne appelée 3 Suisses France. Ces licenciements et ces suppressions de postes se rajoutent aux centaines d'autres que les actionnaires des 3 Suisses ont imposées depuis dix ans.

Il y a dix ans, 3 Suisses formait une seule entreprise de plus de 2 000 salariés. Depuis, elle a été scindée en différentes enseignes, toutes travaillant pour le même groupe mais avec des noms et des

conventions différentes (Dispéo et Mondial Relay pour la logistique et l'expédition, Taylormail pour le courrier, BtoC pour le web ou la relation clients). L'enseigne appelée 3 Suisses France comptait encore 409 salariés, qui s'occupaient des achats, des services administratifs de l'ensemble du groupe.

Le prétexte invoqué par la direction pour ces licenciements est la perte en cinq ans de plus de 300 millions d'euros par les 3 Suisses. Mais elle n'est qu'un artifice comptable. D'abord, la cascade d'entreprises sous-traitantes permet

de jongler sur les différentes comptabilités des enseignes. De plus, la famille Mulliez, la même qui est à la tête du groupe Auchan, a revendu ses parts (45 %) au 1^{er} janvier 2014. Le montant de la transaction entre Mulliez et Otto, désormais unique actionnaire du groupe des 3 Suisses, n'a pas été rendu public, mais sans aucun doute le coût de la cession s'est répercuté sur les résultats de l'entreprise.

Ainsi, les pertes annoncées sont des prétextes pour licencier. La direction a proposé des préretraites à 80 % du salaire pour ceux de plus de 57 ans,

mais cela ne concerne qu'une minorité. Dans une situation similaire, les travailleurs de La Redoute se sont mobilisés ces derniers mois pour obtenir la préretraite à 55 ans, des indemnités extralégales de 20 000 euros et des congés de formation de dix-huit mois pour les plus anciens.

Les licenciements aux 3 Suisses sont scandaleux. Les actionnaires présents et passés, les familles Mulliez et Otto, sont multimilliardaires. Elles devraient payer.

Correspondant LO

• Faurecia – Méru (Oise)

Deux jours de grève

Après plusieurs débrayages, une bonne moitié des ouvriers de Faurecia à Méru se sont mis en grève mardi 17 et mercredi 18 juin pour contester le plan de compétitivité que la direction de cette filiale de PSA veut leur imposer.

Ce plan prévoit le gel des salaires pour deux ans et le

vol de deux jours de RTT. Il rogne un grand nombre d'avantages : suppression de la journée et de la prime « mère de famille », diminution de 30 à 20 minutes du temps de douche payé, suppression de la prime de 1,82 euro par mois pour « soutien de famille », réduction de moitié de la

prime de déplacement, et on en passe.

Le prétexte est de réaliser 500 000 euros d'économies, alors que les actionnaires, la riche famille Peugeot, viennent d'accorder au PDG de Faurecia une prime de résultat sous forme de 71 500 actions cotées 32 euros, soit

2,3 millions dans la poche!

Partout, les patrons et le gouvernement sont à l'offensive avec ce type de plan de compétitivité. Par leurs deux jours de grève, les ouvriers de Faurecia ont montré qu'ils ne sont pas d'accord.

Correspondant LO

• Faïencerie Sarreguemines-Lecico Vitry-le-François (Marne)

Ils gardent leurs capitaux, ils licencient les ouvriers



La faïencerie Sarreguemines de Vitry-le-François produit des cuvettes de WC, des bacs de douche et autres éléments sanitaires en grès. Placée en redressement judiciaire du fait de la décision de l'actionnaire (le groupe Lecico) de retirer ses capitaux, l'usine ne comptait plus que 107 salariés, contre 450 en 2000. De repreneur en repreneur, l'usine s'est progressivement vidée de ses ouvriers.

C'est finalement Pagazani,

l'actuel gérant par intérim, nommé par Lecico, qui va reprendre l'entreprise en licenciant encore 57 salariés. Courant mars, deux débrayages avaient permis aux travailleurs de se faire entendre. Le groupe Lecico s'était alors engagé à verser 5 000 euros d'indemnités supra légales et Pagazani a promis de verser 3 000 euros d'indemnités supplémentaires d'ici un an.

Ces sommes n'empêcheront

pas les ouvriers licenciés de risquer de tomber dans la pauvreté. Les plans de licenciements se succèdent sur la ville, l'espoir de retrouver un emploi est plus que mince pour les travailleurs concernés, pris entre la résignation et l'écœurement de voir ces patrons être en permanence à la recherche des meilleurs placements et d'emplois à supprimer.

Correspondant LO

Le rêve du Medef

Des copilotés d'avions de ligne payant pour travailler : à en croire une enquête de France Info, c'est assez fréquent. Les compagnies aériennes n'embauchant plus, les jeunes pilotes diplômés se retrouvent au chômage, et sans pouvoir acquérir de l'expérience, c'est-à-dire accumuler des heures de vol. Certaines compagnies en profitent donc pour leur faire payer une embauche.

Pour travailler comme copilotés, ils doivent avancer 18 000 euros à Germania, 25 000 à Air Baltic, 52 000 à NouvelAir et 60 000 à Tunis Air, et ne touchent qu'un salaire ridicule (150 euros mensuels à Air Baltic) ou même parfois nul (à NouvelAir). Ainsi, les pics d'activité de l'été sont tout bénéfique pour les compagnies, qui n'ont même pas de frais supplémentaires de personnel.

Les patrons se plaignent à dire qu'ils « donnent du travail » aux salariés. Certains ont trouvé encore mieux : ils ne donnent plus le travail, ils le vendent.

Vincent GELAS

• Centres hospitaliers spécialisés

La colère ne faiblit pas

Mercredi 18 juin, à l'appel du personnel mobilisé de l'hôpital de Caen, une manifestation a rassemblé dans cette ville plusieurs centaines de travailleurs de la santé, venant surtout des hôpitaux psychiatriques, avec des délégations et cortèges de différentes régions, montrant que la colère est présente dans de nombreux établissements du pays. Certains venaient de la région, comme l'Aigle et Saint-Lô, mais aussi de Haute-Normandie et d'autres régions, avec l'hôpital du Rouvray près de Rouen, des délégations d'Evreux ou du Mans. Le cortège important et dynamique de Villejuif, en région parisienne, a été remarqué !

Il faut dire que les coupes budgétaires, le manque de

personnel et de moyens qui en résulte, pèsent partout.

À Caen, la direction veut faire passer un plan d'économies en prétextant comme toujours un déficit. Mais que veut dire bénéfice ou déficit pour un établissement de soins psychiatriques ? Elle prévoit des suppressions de postes, des jours de RTT en moins, etc. Après une grève en juin dernier qui a imposé le report du plan, après une nouvelle mobilisation en décembre quand ce plat empoisonné a été resservi, le personnel du CHS est maintenant attaqué par les tribunaux et la police, qui menacent de sanctions et amendes en cas de manifestations dans les locaux ou à côté.

La manifestation,



La manifestation de Caen.

nationale, avait pour but de montrer que ces manœuvres ne passent pas. La démonstration a été réussie, le cortège ayant fait un tour devant le bâtiment de la direction

avant d'aller en ville à la préfecture, pour dire ce que le personnel de santé pense de ces politiques publiques, ou plutôt anti-public !

Correspondant LO

• CHU d'Angers

Assez du "marche ou crève" !

En réanimation chirurgicale B du CHU d'Angers, c'est la colère : depuis jeudi 19 juin, aides-soignants, agents de service hospitaliers et infirmiers sont en grève illimitée. Ce qui a mis le feu aux poudres a été l'attitude de la direction, ou plutôt son silence, quand elle a été alertée à plusieurs reprises sur le manque de personnel. Car, au quotidien, c'est un peu « marche ou crève » : rappels incessants sur les repos, les congés et même, dernière innovation, les congés maternité ! À cela s'ajoutent des plannings déments alternant jours et nuits, et une telle quantité de travail qu'il devient régulier de ne pas

prendre ses pauses, ni même le temps d'aller aux toilettes. Evidemment, régulièrement, quelqu'un craque.

Face à ce mutisme de la direction et à l'épuisement de l'équipe, une grève a été décidée pour le 19 juin. Ce jour-là, la colère est montée d'un cran, face à la direction qui disait qu'elle allait revoir le problème pour... janvier 2015. Finalement, elle a dû promettre une réponse pour le 26 juin. Qu'à cela ne tienne, à l'assemblée générale qui a suivi, la grève a été votée jusqu'au 26 !

Dans les autres services du CHU, au self ou aux portes de l'hôpital lors des distributions de tracts, l'accueil est chaleureux et



En grève au CHU d'Angers.

tous disent : « C'est pareil dans mon service, c'est partout la même galère. » Alors, il faut espérer que cette grève donne des idées à d'autres

services. Plus la grève s'étendra, et plus augmenteront les chances pour chaque service d'obtenir satisfaction.

Correspondant LO

• Hôpital – Beauvais

Grève contre la politique d'austérité

Vendredi 20 juin, la CGT de l'hôpital de Beauvais a organisé une journée de grève contre les mesures d'austérité qui se traduisent par des conditions de travail en constante dégradation : suppression de 35 postes, extension du travail en 12 heures, non-remplacement systématique des collègues absents, y compris pour les congés maternité.

Le sous-effectif permanent et organisé conduit à imposer un nombre croissant d'heures supplémentaires, souvent non

recupérées et non payées. Il y a eu 98 000 heures supplémentaires en 2013. Un secteur de gérontologie a rendu 5000 heures à la direction, soit l'équivalent de trois postes de travail, faute de pouvoir les récupérer ou les payer. Depuis le début de l'année, des collègues se retrouvent avec un cumul de 250 heures supplémentaires.

Les travailleurs de l'hôpital sont excédés, en permanence près de craquer. Et ce n'est pas la « semaine de la qualité de vie au travail » qui a été organisée

par la direction, avec séances de « rigologie », massage californien et Body Balance, qui y change quelque chose, d'autant que ces séances ne sont même pas proposées sur le temps de travail, mais sur le temps de repas !

Au nom d'un déficit totalement artificiel de 6,3 millions d'euros pour 2013, la direction entend faire subir au personnel une cure drastique d'austérité. Elle ne parle pas d'imposer la même purge aux banques, auxquelles elle

rembourse 12 millions d'euros par an !

Le mécontentement est partagé y compris par des cadres, des médecins et des chirurgiens, et même si, avec le système de réquisition du personnel en cas de grève, les assignations, le nombre de grévistes effectif est faible, la grève du 20 juin et le rassemblement d'une heure organisé devant l'hôpital ont témoigné clairement de ce mécontentement.

Correspondant LO

• CAF

Aux dépens de la petite enfance

Nouvelle victime de la politique d'austérité du gouvernement, le Fnas (Fonds national d'action sociale) devrait voir sa dotation baisser de 265,7 millions d'euros en 2014... et d'un total de près de 2 milliards d'euros entre 2014 et 2017.

Ce fonds, théoriquement destiné à améliorer la vie quotidienne des familles, sert entre autres à financer les services à la petite enfance, en particulier les crèches. Cette année, l'État prend prétexte d'une sous-consommation de la dotation versée au cours de l'année 2013 pour réduire d'autant celle qu'il versera chaque année à partir de 2014, et jusqu'en 2017. Il s'agit d'un véritable hold-up car, si la dotation n'a pas été entièrement utilisée en 2013, c'est parce que toutes les nouvelles dépenses ont été gelées pendant plusieurs mois, le temps de la renégociation des moyens alloués par l'État à la Caisse d'allocations familiales pour la période 2014-2017 !

Cette coupe claire dans le budget famille de la CAF fait suite à bien d'autres attaques. Depuis des années, les moyens dont dispose le Fnas ne suivent pas l'inflation, loin s'en faut. Du fait de l'augmentation des prix du foncier et de la construction, le coût de création d'une nouvelle place en crèche a augmenté de 90 % en douze ans (entre 2000-2001 et 2012-2013). Dans la même période, la subvention correspondante n'a augmenté que de 32 %. Il en résulte qu'une nouvelle place en crèche n'est subventionnée par le Fnas qu'à hauteur de 25,6 % aujourd'hui, contre 36,8 % en 2000.

Cette diminution des subventions n'est qu'un aspect des politiques d'austérité imposées par les gouvernements successifs. L'État prévoit aussi la suppression de 2000 emplois d'ici 2017, qui vont s'ajouter aux 2000 emplois déjà perdus depuis 2005 par la branche famille de la CAF. Les salariés de la CAF seront en grève et en manifestation le 26 juin, pour dénoncer ces attaques.

Valérie FONTAINE

• UMP

Ça sent de plus en plus mauvais

Le festival de révélations continue à l'UMP. L'affaire Bygmalion avait mis au jour un trafic de fausses factures pour alimenter la campagne électorale de Sarkozy en 2012. La publication des factures elles-mêmes montre comment les millions partaient en fumée : mise en scène hollywoodienne des meetings, luxe des loges du candidat-vedette et de ses courtisans, débauche de moyens vidéo, etc. Si on ajoute le fait que les sociétés organisatrices, toutes filiales de Bygmalion et détenues par les petits copains, prenaient une marge conséquente, on en arrive, pour l'instant, à quarante millions d'euros dépensés en quelques semaines.

On apprend maintenant que Christian Jacob, le président du groupe parlementaire UMP, a puisé trois millions d'euros dans la caisse des députés pour les prêter au parti, au bord de la faillite vu les épisodes précédents.

Lorsque Sarkozy et ses séides furent accusés de faire cracher Liliane Bettencourt au bassin, les députés UMP crièrent au coup monté. Quand Copé fut convaincu de confondre les caisses du parti et celles de ses amis, ils clamèrent « présomption d'innocence ». Quand il s'avéra que la carambouille de la campagne électorale de Sarkozy portait sur des dizaines de millions, les députés

demandèrent qu'on laisse agir la justice. Mais cette fois-ci il s'agit de leur argent, celui avec

lequel ils peuvent embaucher leurs amis, parcourir leur circonscription en offrant des

cadeaux, installer leurs bureaux, sortir entre collègues dans les bons restaurants, décorer leur garçonnière parisienne de parlementaire de province. Ils sont donc nettement plus choqués et même les plus obscurs, les plus fidèles croyait-on, se mettent à douter de l'honnêteté de leurs chefs...

On a beau être un député, on n'en est pas moins sensible...

Paul GALOIS



• L'émir du Qatar à Paris

Les affaires sont sacrées

Il y a un an Hollande partait au Qatar pour répondre à l'appel d'offre sur 72 avions lancé par l'émir, qui voulait remplacer ses vieux Mirage. Accompagné d'une brochette de patrons français, le président espérait bien emporter le morceau pour le Rafale de Dassault. Pas de chance, l'émir abdiquait sans prévenir 48 heures après.

Cette fois, c'est le rejeton de son père, dans cette monarchie héréditaire qu'est le Qatar, l'émir Tamin ben Hamad Al Thani, qui est arrivé jeudi 19 juin à Paris pour sa première visite à l'étranger.

Qu'importe qu'au Qatar aucun droit ou liberté élémentaires ne soient respectés, qu'importe que ce micro-État soit une terre d'asile pour des leaders islamistes de tout poil

et qu'il finance les djihadistes de Syrie et d'Irak, qu'importe que des centaines de milliers de travailleurs venus d'Asie y soient traités comme des serfs et parqués dans des camps quand ils ne meurent pas sur les chantiers des futurs stades du Mondial de football de 2022. Quand un État est riche à milliards, détenteur des troisièmes réserves mondiales de gaz prouvées et susceptible

de signer des contrats juteux, toutes les courbettes diplomatiques et les réceptions dispendieuses sous les ors de la République lui sont réservées.

Hollande a sans doute été un peu déçu de n'avoir toujours reçu aucun engagement d'achat pour les Rafale. Il pourra toujours se consoler avec les 2 milliards de contrats de Vinci et Alstom pour le tramway de Lusail, avec ceux de la conception de la ligne 1 du métro de Doha remportés par Systra, filiale de la SNCF et de la RATP, ou encore pour la création d'une joint-venture entre la Caisse des dépôts et Qatar Investments Authority,

troisième fonds souverain au monde.

Comme l'ensemble de la classe politique, Hollande aime à prendre une posture solennelle pour évoquer les principes des droits de l'homme au cours de cérémonies officielles. Mais ces gens-là ne critiquent que les dictatures des pays avec lesquels ils ne font pas d'affaires, la Corée du Nord ou le Sri Lanka par exemple. Pour le reste, ils ont l'échine souple et pratiquent, au service du patronat, ce qu'ils aiment à présenter comme une « diplomatie décomplexée ».

Gilles BOTI

• Législative partielle de Valenciennes

Le résultat de Lutte Ouvrière

Suite à la démission de Jean-Louis Borloo, une législative partielle était organisée dans la 21^e circonscription du Nord, centrée sur Valenciennes. Le premier tour dimanche 22 juin a vu s'opposer neuf candidats. Lutte Ouvrière présentait la candidature d'Éric Pecqueur, ouvrier de l'automobile, qui a recueilli 354 voix, soit 1,72 % des suffrages exprimés.

La campagne a été pour nous l'occasion de faire connaître le programme de lutte pour les travailleurs que nous défendons et que nous continuerons de défendre tous les jours dans les entreprises et dans les quartiers.

Correspondant LO

Fausse note

Quelqu'un ayant soufflé au ministre de l'Éducation nationale Benoît Hamon que les élèves avaient de mauvaises notes, ce dernier a pris le problème à bras le corps. Diminuer le nombre d'enfants par classe pour leur permettre de mieux étudier? Trop cher. Multiplier le nombre de professeurs, améliorer leur formation? Trop cher. Combattre, au lieu de les propager, les atteintes à la culture que sont le culte de l'argent, la religion, le sport spectacle, le nationalisme, l'individualisme et autres fléaux? Vous n'y pensez pas!

Non, simple et gratuit, il suffit de supprimer les notes pour supprimer le problème.

Le trou noir

Le Conseil économique et social n'est pas seulement l'endroit où quelques obligés de divers gouvernements font la sieste avant de toucher leur indemnité. Il produit aussi des notes. Dans la dernière, le Conseil évalue à vingt milliards d'euros le manque à gagner annuel dû au travail non déclaré.

Tout en affirmant que le travail au noir augmente avec la crise en même temps que la pauvreté et qu'il touche principalement la restauration et le bâtiment, le rapport ne va pas jusqu'à indiquer à qui il profite.

Eh bien on peut le lui souffler : aux patrons, à commencer par les plus gros d'entre eux.

Un nouvel appel de Londres

L'ancien Premier ministre gaulliste est allé fêter à Londres l'anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940. S'adressant aux réactionnaires locaux, Fillon a rendu hommage à la « révolution thatchérienne ». Aux bienfaits que la Dame de fer est censée avoir apportés à son pays, il a opposé la triste situation française : « *Les médias français sont, à une majorité écrasante, de gauche. Nos universités sont des foyers de marxisme.* »

Si Fillon en est à prendre *Le Monde* ou *Le Figaro* pour des journaux de gauche et la fac de droit où il a étudié pour un nid de révolutionnaires, on

comprend son inquiétude. Heureusement, il va sûrement s'installer à Londres pour organiser la résistance.

Démagogues de première

Philippot, un des dirigeants du FN, a déclaré qu'il comprenait les cheminots tout en ajoutant aussitôt : « *La grève n'est pas la solution.* »

Au même moment, le nouveau maire FN de Hayange en Lorraine, a interdit aux militants de la CGT de distribuer des tracts syndicaux dans les locaux municipaux. En 2010, en pleine grève contre la réforme des retraites, Marine Le Pen dénonçait « *le chaos dans les transports et les blocages qui*

paralysent le pays ».

Pour récupérer les voix des travailleurs, le FN est prêt à beaucoup de démagogie. Mais les travailleurs qui se défendent eux-mêmes, ça le FN ne le supporte pas.

Engagez-vous, vous verrez du profit

Hollande a lancé mardi 24 juin le programme « la France s'engage » en consacrant cinquante millions d'euros sur trois ans aux « initiatives d'économie sociale et solidaire ».

À comparer avec les deux milliards d'euros offerts la veille au seul Martin Bouygues, capitaliste individuel et parasite social.